



2012

-

2013

Inventaire de la Biodiversité Communale Commune de Berchères-sur-Vesgre



Eure-et-Loir Nature
Maison de la Nature
Rue de Chavannes
28630 Morancez
Tél : 03.37.30.96.96
E-mail : asso@eln28.org
www.eln28.org

**RAPPORT DE
SYNTHESE
OCTOBRE 2013**

Inventaire de la Biodiversité Communale

-

IBC de Berchères-su-Vesgre

Rédaction : Eva CHERAMY et Amélie ROUX

Bases de données : Eure-et-Loir Nature
Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

**Botanique – Amphibiens – Insectes – Lépidoptères – Mammifères –
Mollusques – Odonates et Poissons :** Eva CHERAMY, , Jean-Paul
GARNIER, Amélie ROUX & Nadège GREGOIRE
Chiroptères : Eva CHERAMY, Amélie ROUX & Eric GUERET
Ornithologie : Michel DOUBLET

Introduction

C'est au cours du XX^{ème} siècle que la France découvre les véritables richesses de son territoire mais aussi les nombreuses menaces qui pèsent sur elles. Dans la seconde moitié de ce siècle, des stratégies d'amélioration des connaissances et de protection de l'environnement voient le jour dans la politique globale d'aménagement du territoire.

Le territoire français métropolitain comporte 36500 communes. Cette unité administrative constitue une maille intéressante pour la collecte de l'information et l'expression des résultats. Mais peu de communes disposent aujourd'hui d'un outil fonctionnel permettant d'une part la connaissance du patrimoine naturel et d'autre part la réalisation d'actions de restauration, de gestion et de protection de ce patrimoine. Pourtant, la connaissance de la biodiversité est désormais obligatoire et doit être prise en compte dans les documents d'urbanisme d'ici 2016 (loi Grenelle II).

Pour permettre aux communes de mener une politique environnementale, il est nécessaire qu'un état des lieux soit réalisé. Dans ce contexte, les inventaires de biodiversité communale (IBC) ont pour objectif de porter à la connaissance des élus le patrimoine de leur commune afin de le préserver dans le cadre des projets d'aménagement ou de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le second objectif est de mieux appréhender le fonctionnement des différentes trames écologiques et les connexions qui existent ou manquent dans le réseau de milieux naturels existant sur la commune. De cette manière, la réalisation d'un IBC participe également à l'élaboration de la trame verte et bleue. Des aménagements en faveur de la biodiversité et de restauration des corridors écologiques pourront être engagés. Enfin, la réalisation de tels inventaires constitue un état initial indispensable pour évaluer l'évolution à long terme, favorable ou défavorable, de la diversité biologique sur la commune.

A l'échelle du département composé de 403 communes, les communes de Mainvilliers et de Champhol sont les seules à avoir finalisé un IBC. Deux nouvelles communes se sont lancées dans ce projet, en 2012, Vernouillet et Berchères-sur-Vesgre.

Berchères-sur-Vesgre est une commune rurale située à l'extrême nord-est du département, limitrophe avec les Yvelines. Sa superficie est d'environ 1200 hectares et compte près de 850 habitants (INSEE 2009). Le territoire est très marqué par la vallée de la Vesgre, ce qui lui figure un paysage caractéristique de fond de vallée, coteaux et plateaux. La Vesgre est une petite rivière, affluent de l'Eure qui traverse la commune du sud-est vers le nord-ouest.

Ce présent document constitue la synthèse des résultats de l'IBC mené sur la commune de Berchères-sur-Vesgre en 2012 et 2013. Il comprend une présentation des méthodologies d'inventaires et l'état des lieux du patrimoine naturel recensé sur la commune. La mise en évidence des éléments préservés, menacés ou dégradés. La modélisation de la trame verte et bleue à l'échelle

communale. Et une dernière partie consacrée à la synthèse des spécificités naturelles du territoire et à la définition d'actions qui pourraient favoriser leur préservation et leur mise en valeur.

I) Protocoles d'inventaires

L'inventaire écologique doit s'appuyer sur des méthodes rapides, rigoureuses et reproductibles, permettant d'apprécier les potentialités du secteur d'étude. La méthodologie retenue est issue d'une réflexion analysant les moyens humains et temporels impartis mais aussi la représentativité de la méthode d'échantillonnage et le caractère indicateur des groupes analysés.

Une première phase de travail a consisté à réaliser une synthèse des connaissances à partir de recherches bibliographiques et d'études documentaires.

1.1) Inventaire floristique

La flore fait partie de notre patrimoine naturel qu'il est nécessaire de préserver pour le transmettre aux générations futures. Les plantes sont souvent à la base de la chaîne alimentaire et ainsi indispensables pour bon nombre d'espèces faunistiques. Sa préservation passe inévitablement par une connaissance plus fine de sa diversité et de son intérêt.

La méthode employée est une méthode de prospection qui consiste à parcourir en tous sens au moins une fois par mois le territoire entre les mois d'avril et juillet, en insistant sur les zones capables d'accueillir la plus grande richesse en biodiversité. L'observateur parcourt la zone d'étude en notant toutes les espèces végétales vasculaires, sous toutes les strates. L'inventaire se termine lorsque aucune espèce nouvelle n'apparaît. Les parcelles ne sont pas entièrement parcourues pour des raisons de temps et de moyens humains.

1.2) Inventaire ornithologique

Les oiseaux constituent de très bons indicateurs de la qualité générale d'un milieu, de par leurs caractéristiques écologiques. D'autre part, la variété de leurs régimes alimentaires (frugivores, granivores, insectivores, etc...) permet d'estimer les potentialités nutritionnelles des milieux. Leurs modes de reproduction et de nidification variés donnent des indications quant à l'abondance des micro-habitats sur le territoire considéré. De plus, ils correspondent à un groupe biologique très étudié et dont l'observation reste relativement simple.

Le protocole employé est un ajustement du protocole de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnages Ponctuels Simples (STOC EPS) élaboré par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) dont l'objectif est d'évaluer les tendances d'évolution des effectifs reproducteurs

1.3) Inventaire mammalogique

L'inventaire s'est focalisé principalement sur les chauves-souris. Il faut savoir que les chauves-souris s'orientent dans l'espace et détectent leurs proies par écholocation (Tanguy et al, 2011 d'après Van Laere, 2008). Chaque espèce émet des sons qui lui sont propres, à une fréquence particulière. La majorité des sons émis sont imperceptibles pour l'oreille humaine d'où le besoin de les capter pour les analyser à l'aide d'un matériel spécifique (Tanguy et al, 2011).

Le protocole utilisé est une adaptation du protocole Vigie Nature du Muséum National d'Histoire Naturelle qui consiste à enregistrer les ultrasons émis et à les analyser.

Cette méthode utilise des points d'écoutes de six minutes chacun. Le nombre de points d'écoutes est déterminé en fonction des divers habitats bénéfiques aux chiroptères, recensés sur le

territoire communal. L'objectif est de réaliser une écoute dans chaque habitat favorable. Au niveau de chaque point, l'observateur écoute et enregistre si nécessaire les ultrasons émis par les chauves-souris grâce à une batbox. L'enregistrement est ensuite analysé à l'aide du logiciel « *BatSound* » qui transforme les sons en sonagrammes pour permettre l'identification des espèces.



1.4) Inventaires autre faune

Pour les autres groupes d'espèces de faune, il n'y a pas eu de protocoles particuliers employés.

Pour les amphibiens, des prospections ont été réalisées à la tombée de la nuit au niveau de chaque points d'eau recensés sur la commune. L'inventaire c'est fait par l'écoute de chants, à vu et par capture bref à l'aide d'une épuisette.

Pour l'entomofaune, l'inventaire c'est concentré sur les odonates et les lépidoptères pour des raisons de temps et de moyens. L'inventaire a suivi aucun protocole particulier si ce n'est la prospection des milieux favorables, à savoir les rivières, mares, étangs pour les libellules et les prairies pour les papillons.

1.5) Les limites des inventaires

Il est compliqué de réaliser un inventaire complet de la faune et de la flore. Ce genre de travail demanderait plusieurs années d'étude, ne serait-ce que pour inventorier l'entomofaune. De plus, les conditions météorologiques n'ont pas été propices. En 2012, les températures fraîches depuis le printemps et l'humidité depuis le mois d'avril n'ont pas facilité le développement de certaines espèces, tout comme les températures peu élevées et le manque d'ensoleillement du printemps 2013.

II) Résultats de l'IBC

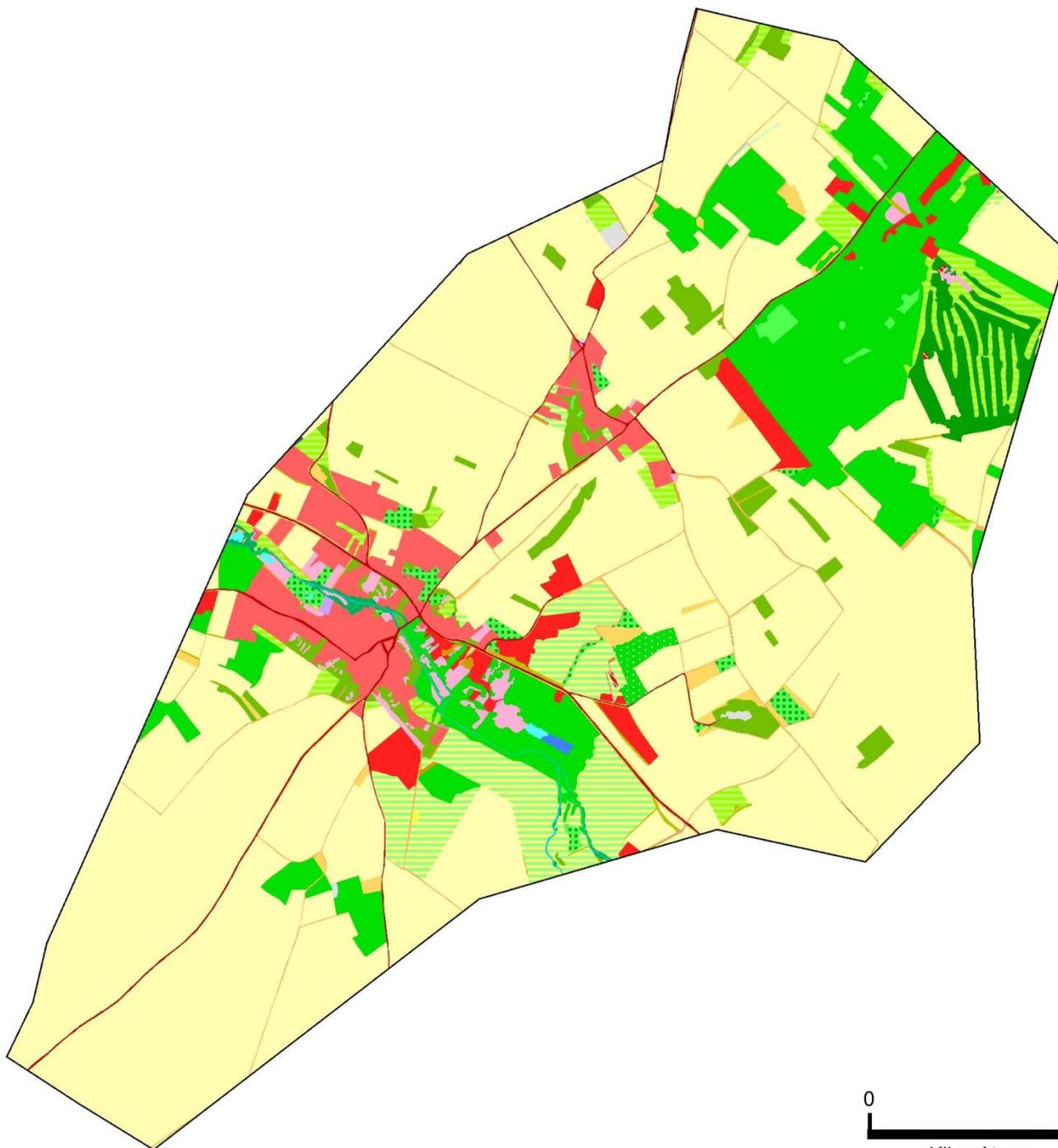
2.1) L'occupation du sol

La carte de la typologie d'habitats de Berchères-sur-Vesgre est basée sur les typologies Corine biotope et Corine Land Cover. Elle est présentée ci-après.

Typologie d'habitats Berchères-sur-Vesgre

Types d'habitats

-  Tissu urbain continu
-  Tissu urbain discontinu
-  Bâtiment
-  Pelouse de parcs
-  Jardins potagers de subsistance
-  Voie de communication
-  Chemin
-  Chemin enherbé - Bande enherbée
-  Zone rudérale
-  Grande culture
-  Prairie sèche améliorée
-  Prairie densément enherbée
-  Dépression sur sol calcaire
-  Terrain en friche
-  Plantation d'arbres feuillus
-  Alignement d'arbres
-  Chênaie-charmaie
-  Chênaie-charmaie xérophiles sur calcaire
-  Forêt mixte de feuillus
-  Petit bois, bosquet
-  Fourré médio-européen sur sol fertile
-  Clairière forestière
-  Végétation rivulaire
-  Cours d'eau
-  Eaux douces stagnantes (mare)
-  Fossé
-  Zone humide



0 1
Kilomètres



Sources : IGN, Orthophotoplans 2012, Inventaires terrains
Projection : Lambert II Carto-Paris
Réalisation : Amélie Roux, Eure-et-Loir Nature, Juin 2013

- **Les grandes cultures** (code CORINE 82.11) correspondent aux céréales et autres cultures sur de grandes surfaces non interrompues dans les paysages ouverts d'openfields. Les grandes cultures s'étendent sur près de la moitié de la superficie communale. Les cultures intensives incluent une fertilisation chimique ou organique importante et une utilisation plus ou moins forte de produits phytosanitaires selon les exploitations agricoles. Sur la commune, la grande culture occupe plus de la moitié de la superficie (776 hectares).

- **Les Chênaies-charmaies** (code CORINE 41.2) équivalent aux forêts atlantiques et médio-européennes dominées par *Quercus robur* ou *Quercus petraea* sur des sols eutrophes ou mésotrophes avec généralement des strates herbacées et arbustives bien développées et spécifiquement riches. *Carpinus betulus* est habituellement présent. Cet habitat occupe une portion non négligeable sur le territoire communal, notamment au nord de la commune. Toutefois, la majorité des boisements sont privés, il est donc difficile d'envisager des actions.

- **La Chênaie-charmaie xérophile sur sol calcaire** (code CORINE 41.271) est une formation généralement basses caractéristiques des sols calcaires superficiels sur des pentes souvent abruptes et ensoleillées avec *Quercus robur* ou *Quercus petraea*. Cet habitat représente un petit espace sur la commune mais il est très intéressant d'un point de vue biodiversité, plusieurs espèces d'orchidées ont été identifiées entre autre l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), espèce rare en Eure-et-Loir.

- **La forêt mixte de feuillus** (code CORINE 43) se localise au nord-est de la commune et à pour particularité d'être découpée d'une façon non naturelle, s'expliquant sans doute par l'ancien usage du site.



- **Les petits bois, bosquets** (code CORINE 84.3) sont répartis un peu partout sur le territoire communal. Ils jouent un rôle essentiel dans le réseau écologique, ils sont la base des corridors écologiques pour le continuum forestier.

- **Les fourrés médio-européens sur sol fertile** (code CORINE 31.81) correspondent à des formations pré et post-forestières, la plupart du temps décidues, d'affinités atlantiques ou médio-européennes, caractéristique de la zone de forêts décidues, mais colonisant aussi des stations fraîches, humides ou perturbées de la zone forestière sempervirente méditerranéenne. Sur le

territoire communal, ils sont répartis entre le bourg et le lieu-dit la Ville l'Évêque, suivant un axe est/ouest. Ils sont très utiles pour de nombreux animaux car se sont des espaces de transition entre les milieux forestiers et les milieux ouverts.

- **Les clairières forestières** (code CORINE 31.87) sont des communautés colonisant les clairières de forêts décidues ou de conifères médio-européennes et sub-méditerranéennes, les coupes d'éclaircies ou des zones d'incendies. Elles se localisent au sein du Bois de la Butte. Elles sont peu nombreuses mais elles représentent un intérêt certains car tout comme les fourrés médio-européens se sont des milieux de transition.

- **La végétation rivulaire** (code CORINE 37.7) équivaut aux communautés des bords boisés et ombragés et des ourlets des cours d'eau. On la retrouve tout le long de la Vesgre. Elle est essentielle pour de nombreuses espèces inféodées aux milieux aquatiques qui s'en servent comme abri.

- **Les prairies densément enherbées** (code CORINE 38.13) sont des prairies abandonnées avec des espèces rudérales. Elles se répartissent un peu partout sur le territoire communal. Se sont des milieux ouverts très intéressants notamment pour les petits mammifères et l'entomofaune.



- **Les alignements d'arbres** (code CORINE 84.1) sont des habitats boisés de petites tailles disposés de façon linéaires. Les haies sont peu nombreuses à Berchères, mais elles jouent un rôle important dans le déplacement des animaux.

- **Les pelouses de parcs** (code CORINE 85.12) correspondent aux espaces verts communaux ou privés. Elles se localisent principalement dans la zone urbanisée. Ces espaces sont des lieux de passage très utiles pour la faune, à condition qu'ils ne soient pas totalement clôturés.

- **Les jardins potagers de subsistance** (code CORINE 85.32), un seul espace a été identifié, se trouvant au cœur du bourg. Comme les pelouses de parcs, se sont des lieux de passage.

- **Les zones rudérales** (code CORINE 87.2) sont des espaces de décombres et autres dépôts

où se développe une végétation particulière. Ils existent deux zones sur la commune, une zone au lieu-dit « les Gâtinais » et une autre au lieu-dit « le Prè Rabette ».

- **Les terrains en friche** (code CORINE 87.1) équivaut aux champs abandonnés ou au repos (jachère), bords de route et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés. Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières introduites ou nitrophiles. Ils fournissent parfois des habitats qui peuvent être utilisés par des animaux d'espaces ouverts. Ces milieux sont en grand nombre et répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire communal. Ils servent d'habitats et de lieux de passage pour la faune locale.

- **Les cours d'eau temporaires** (code CORINE 89.22), un seul cours d'eau temporaire a été recensé sur la commune.

- **Le cours d'eau** (code CORINE 24). Un cours d'eau traverse la commune du sud-est vers le nord-ouest, la Vesgre. De nombreuses espèces y sont liées et l'utilise comme couloir de déplacement.

La prairie présente au bord de la Vesgres a été classée dans la catégorie "prairie mésophile" en raison du cortège floristique qui la compose. Même si cette prairie peut être inondée à certaine période de l'année, elle ne peut être qualifié de "prairie humide" car les espèces floristiques inventoriées ne se rapportent pas à cet habitat.



2.2) L'inventaire floristique : bilan des données

L'ensemble des milieux ont été inventoriés. Au cours de ces inventaires près de 231 espèces végétales ont été identifiées (liste des espèces en annexe). Un statut de fréquence a pu être attribué à chaque espèce : très commune, commune, assez commune, assez rare, rare, très rare et rarissime (source : *Atlas de la flore sauvage d'Eure-et-Loir*). Ainsi, 3 espèces rares et 10 espèces assez rares dont deux sont déterminantes ZNIEFF ont été identifiées.

Statut de fréquence	Espèces	Statut patrimonial
Très commune	132	
Commune	53	
Assez commune	26	
Assez rare	Podagraire (<i>Aegopodium podagraria</i>) Grande bardane (<i>Arctium lappa</i>) Perce neige (<i>Galanthus nivalis</i>) Gesse sans feuilles (<i>Lathyrus aphaca</i>) Gesse à larges feuilles (<i>Lathyrus latifolius</i>) Muscari à grappes (<i>Muscari neglectum</i>) Ophrys mouche (<i>Ophrys insectifera</i>) Orobanche du panicaut (<i>Orobanche amethystea</i>) Orobanche sanglante (<i>Orobanche gracilis</i>) Orobanche de la picride (<i>Orobanche picridis</i>)	Déterminante ZNIEFF Déterminant ZNIEFF
Rare	Chardon à capitules grêles (<i>Carduus tenuiflorus</i>) Laïche aiguë (<i>Carex acuta</i>) Esparcette (<i>Onobrychis viciifolia</i>)	

- Les espèces d'intérêt

Le **chardon à capitules grêles** (*Carduus tenuiflorus*) est une grande plante annuelle ou bisannuelle rare en Eure-et-Loir. Elle pousse sur des friches, des cultures, des terrains vagues sur des sols calcaires secs. Elle a été inventoriée au niveau d'une friche près du Bois de la Butte.



La **Laïche aiguë** (*Carex acuta*) est une grande plante vivace à souche traçante et formant des colonies. C'est une espèce rare en Eure-et-Loir. Elle pousse sur les berges des rivières et des plans d'eau, dans les fossés et les prairies à hautes herbes sur des sols marécageux. Elle est présente au niveau de la propriété du Château de Herse.

L'**esparcette** ou **sainfoin cultivé** (*Onobrychis viciifolia*) est une plante vivace, à inflorescence dense et allongée composée de fleurs roses veinées de pourpre, rare en Eure-et-Loir. Elle pousse sur les accotements et talus herbeux, les friches et les terrains vagues sur des sols calcaires plutôt secs. Sur le territoire communal, elle est localisée au niveau du lieu-dit Bois Rouland.

Plusieurs espèces assez rares ont également été inventoriées : la **podagraire** (*Aegopodium podagraria*) recensée au niveau du Château de Herse, la **grande bardane** (*Arctium lappa*) vue au niveau des lieux-dits le Ruisseau, le Tertre et Derrière le Parc, le **perce neige** (*Galanthus nivalis*) relevé au niveau du Château de Herse, la **gesse sans feuilles** (*Lathyrus aphaca*) rencontrée au niveau du lieu-dit le Tertre, la **gesse à larges feuilles** (*Lathyrus latifolius*) vue au sein du Bois

Rouland et le **muscari à grappes** (*Muscari neglectum*) inventorié au bord du Bois de l'Orangerie.

Trois espèces d'orobanches assez rares ont aussi été identifiées, l'**orobanche du panicaut** (*Orobanche amethystea*), l'**orobanche sanglante** (*Orobanche gracilis*) vu au Bois Rouland et l'**orobanche de la picride** (*Orobanche picridis*) vu au niveau du Château de Herse et des lieux-dits du Bois Rouland et Derrière le Parc. A noter également, une espèce d'orchidée assez rare, l'**ophrys mouche** (*Ophrys insectifera*) a été recensée au niveau du Bois de l'Orangerie.

- Les espèces invasives

Les espèces invasives se définissent comme des espèces exotiques (introduites par l'homme en dehors de son aire de répartition), naturalisées dont la prolifération ou la présence au sein d'un milieu a des impacts d'ordre écologique, économique ou sanitaire. Leur présence aboutit à un appauvrissement ou une banalisation de la flore, modifiant parfois la structure ou perturbant le fonctionnement naturel des écosystèmes.

Statut	Espèces	Statut de fréquence
Espèce invasive avérée dans les milieux naturels	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)	Très commune
Espèce invasive avérée en extension dans les milieux naturels	Renouée du Japon (<i>Fallopia japonica</i>)	Assez commune
Espèce invasive avérée en extension dans les milieux naturels	Vigne vierge (<i>Parthenocissus inserta</i>)	-
Espèces invasives potentielles, invasives en milieux fortement perturbés	Arbre à papillons (<i>Buddleja davidii</i>) Mahonia faux-houx (<i>Mahonia aquifolium</i>) Véronique filiforme (<i>Veronica filiformis</i>)	Assez rare

Le **robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*) est un arbre à grappes pendantes de fleurs blanches, muni de grandes épines. Il est fréquent de le rencontrer dans les bois, talus, pelouses calcaires, fourrés, friches et terrains vagues, sur des sols bien drainés. Cet arbre fut largement planté pour l'ornement et l'exploitation de son bois. Il a une forte capacité envahissante à cause de sa croissance rapide, de la production de nombreuses graines et de sa capacité à drageonner après une coupe. Il a été recensé de nombreuses fois au sein du territoire communal notamment aux lieux-dits



le Tertre, le Hacquet, Marcelly et au sein du parc du château de Herse.

La **renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) est une plante vivace robuste à souche traçante atteignant deux à trois mètres de hauteur. Elle se rencontre souvent près des berges des rivières et des plans d'eau, sur les accotements et les talus, dans les fossés, terrains vagues, friches, en général sur des sols frais à humides et riches en éléments nutritifs. C'est une plante envahissante capable de

se développer et se multiplier très rapidement empêchant la régénération des espèces locales et contribuant à l'érosion de la biodiversité. Sur le territoire communal, elle a été vue sur le terrain vague à côté de l'antenne relais au lieu-dit les Gâtinais.

La **vigne vierge** (*Parthenocissus inserta*) est une plante grimpante vigoureuse, caduque autrefois plantée pour recouvrir les façades des maisons. Aujourd'hui, il n'est pas rare de la rencontrer sur les berges des rivières, les bords de route ou les terrains vagues. Au sein de la commune elle a été inventoriée au bord de la Vesgre et au niveau du lieu-dit le Tertre.

2.3) L'inventaire faunistique : bilan des données

Inventaire ornithologique

66 espèces d'oiseaux ont été inventoriés parmi lesquelles deux espèces en danger en région Centre, une espèce vulnérable et quatre espèces quasi-menacées.

Statut Liste rouge Régional	Liste des espèces
En danger (EN)	Grimpereau des bois (<i>Certhia familiaris</i>) Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>)
Vulnérable (VU)	Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>)
Quasi menacée (NT)	Perdrix grise (<i>Perdix perdix</i>) Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>) Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>) Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>)
Préoccupation mineure (LC)	58 (annexe)
Non évalué (NE)	Faisan de colchide (<i>Phasianus colchicus</i>)

- Les espèces d'intérêt

Le **grimpereau des bois** (*Certhia familiaris*) est un oiseau de petite taille en danger en région Centre. Il vit et se reproduit dans les vieilles futaies de feuillus, conifères ou mixtes. Il a été observé dans le bourg du village.

La **mouette rieuse** (*Larus ridibundus*) est un oiseau aquatique en danger en région Centre. Il se reproduit aux lisières des marais, des étangs et des lacs et dans les clairières dans les régions de forêts boréales. Il hiverne dans des habitats côtiers variés, depuis les eaux côtières jusqu'au ports, les marais salants et les estuaires. Il est aussi possible de la trouver en ville, dans les parcs urbains avec de l'eau. C'est un animal très grégaire en dehors de la période de reproduction, se nourrissant et dormant en grands groupes. La mouette rieuse a été contactée dans les champs au niveau du lieu-dit le Hacquet.

Le **bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*) est un oiseau trapu présentant une coloration rouge-rose au niveau de la gorge et des joues. Il vit dans les zones boisées de conifères ou feuillus, avec un sous-bois dense. Il est aussi possible de le rencontrer dans les vergers, les parcs et les jardins. Il est en déclin ces dernières années en raison de la destruction de son habitat. La réduction des lisères de forêts et des haies entraîne la disparition de ses zones de nidification et de nourrissage. L'usage des herbicides a également un impact important sur l'espèce.



Quatre espèces quasi-menacées ont également été identifiées : la **perdrix grise** (*Perdix perdix*) recensée au niveau du lieu-dit les Marais, le **busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) observé le long du Bois de la Remise, le **bruant jaune** (*Emberiza citrinella*) vu au sein du pré Rabette près de la décharge et l'**alouette des champs** (*Alauda arvensis*) rencontrée au lieu-dit le Tertre.

Inventaire des mammifères

16 espèces de mammifères dont 9 espèces de chauves-souris ont été recensées. Concernant les chauves-souris, trois sont quasi-menacées en région Centre.

Statut	Espèces	Autre statut
Liste rouge nationale		
	11 dont	
Préoccupation mineure (LC)	Grand murin (<i>Myotis myotis</i>) Murin à moustache (<i>Myotis mystacinus</i>) Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>) Oreillard sp (<i>Plecotus sp</i>) Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	Espèces protégées au niveau national par l'arrêté du 23 avril 2007
Quasi-menacée (NT)	Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>) Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>) Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	Espèces protégées au niveau national par l'arrêté du 23 avril 2007
Non évaluée (NE)	Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>) Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)	Espèces invasives avérées

- Les espèces d'intérêt

La **noctule commune** (*Nyctalus noctula*) est l'un des plus grands chiroptères européen. Il a un pelage court, lisse, de couleur unie. Le dessus est brun-roux et le dessous plus terne, brun clair. Ses oreilles, son museau et son patagium sont brun foncé. Ses habitats privilégiés sont les bois et les grands parcs. Il est cependant possible de le rencontrer dans les jardins et les parcs urbains. Au sein de la commune, il a été entendu aux lieux-dits du



Bois de l'Orangerie et du Bois de la Butte.

La **noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) est plus petite que sa cousine la noctule commune. Elle a un pelage long et bicolore, brun-noir à la base et brun-jaune à brun-noisette à l'extrémité. Son museau, ses oreilles et son patagium sont brun-noir. Ses habitats privilégiés sont les bois où elle peut facilement trouver des trous et crevasses dans les arbres pour hiverner ou mettre bas. Toutefois, il est possible de la rencontrer dans les greniers où les cavités des bâtiments. Au niveau de la commune, elle a été repérée à proximité du bois du lieu-dit le Hacquet.



La **pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) est une petite chauve-souris légèrement plus grande que la pipistrelle commune. Son pelage est sur le dessus roux à brun-marron (un peu plus foncé après la mue de l'été) sur le dessus et il est brun clair à brun-jaune en dessous. C'est une espèce sylvicole qui apprécie particulièrement les forêts de feuillus humides et les pinèdes sèches, souvent à proximité de l'eau. En plaine, elle est fréquente dans les campagnes cultivées, les parcs et le long des bois mais assez rarement près des habitations. Au sein de la commune, elle a été entendue au bord de la Vesgre près de la station d'épuration.

Inventaire entomologique

34 espèces d'insecte ont été inventoriées parmi lesquelles 9 espèces de libellules et 12 espèces de papillons.

	Espèces	Statut Liste rouge région centre
Lépidoptères	Aurore (<i>Anthocharis cardamines</i>)	
	Ecaille marbrée rouge (<i>Callimorpha dominula</i>)	
	Paon du jour (<i>Inachis io</i>)	
	Myrtil (<i>Maniola jurtina</i>)	
	Demi-deuil (<i>Melanargia galathea</i>)	
	Piérade du navet (<i>Pieris napi</i>)	
	Robert-le-diable (<i>Polygonia c-album</i>)	
	Sesie-frelon (<i>Sesia apiformis</i>)	
	Vulcain (<i>Vanessa atalanta</i>)	
	<i>Heterocère sp</i>	
	<i>Papilionidae sp</i>	
	<i>Satyrinae sp</i>	
Odonates	Agrion à larges pattes (<i>Platycnemis pennipes</i>)	LC
	Agrion éclatant (<i>Ischnura elegans</i>)	LC
	Agrion jouvencelle (<i>Coenagrion puella</i>)	LC
	Calopteryx éclatant (<i>Calopteryx splendens</i>)	LC
	Calopteryx méridional (<i>Calopteryx virgo</i>)	LC
	Libellule déprimée (<i>Libellula depressa</i>)	LC
	Libellule fauve (<i>Libellula fulva</i>)	NT
	Petite nymphe à corps de feu (<i>Pyrrosoma nymphula</i>)	LC
	Sympetrum rouge sang (<i>Sympetrum sanguineum</i>)	LC

- Les espèces d'intérêt



La **libellule fauve** (*Libellula fulva*) est une espèce qui apprécie les eaux faiblement courantes bordées d'une importante végétation. L'apparence du mâle change radicalement au cours de sa maturation. Lors de son émergence il est orange vif et devient bleu-gris et noir une fois mature. Elle vole de la fin mai à début août mais son pic d'activités se concentre en mai et juin. Sur le territoire communal, elle a été vue au bord de l'ancienne pêcherie du château de Herse et sur les bords de la Vesgre.

- Autre

La **libellule déprimée** (*Libellula depressa*) est une espèce qui se reconnaît facilement par la forme de son abdomen (la partie allongée de la libellule) et les quatre taches à la base des ailes permettent de reconnaître immédiatement cette espèce. Elle a une capacité de dispersion importante et c'est souvent la première à coloniser les eaux stagnantes avec une préférence pour les points d'eau de petite taille, peu profonds, ensoleillés et nus comme les mares, abreuvoirs ou sablières. Elle vole de fin avril à mi-septembre cependant plus abondante en mai et juin. A Berchères-sur-Vesgre, elle a été vue sur les bords de la Vesgre.

Le **sympetrum rouge sang** (*Sympetrum sanguineum*) est un odonate plutôt commun en Europe. Les mâles matures se reconnaissent facilement par leurs pattes totalement noires et leur abdomen rouge sang. Il apprécie tous les milieux aquatiques riches en végétation mais il évite en général les rivières courantes et les eaux acides. Il vole du début juin à novembre avec un pic en août. Ce sympetrum est présent sur les berges de l'ancienne pêcherie du château de Herse.



Autres inventaires faunistiques : bilan des données

Espèces		Statut Liste rouge région Centre
Mollusques	Anodonte des étangs (<i>Anodonta cygnea</i>) Bithynie commune (<i>Bithynia tentaculata</i>) Grande limnée (<i>Lymnaea stagnalis</i>) <i>Ambrettes sp</i>	Quasi menacée (NT)
Poissons	Achigan à grande bouche (<i>Micropterus salmoides</i>)	Introduite
	Anguille européenne (<i>Anguilla anguilla</i>)	En danger critique d'extinction (CR)
	Brème commune (<i>Abramis brama</i>)	
	Brochet (<i>Esox lucius</i>)	Vulnérable (VU)
	Carpe miroir (<i>Cyprinus carpio</i>)	Introduite
	Gardon (<i>Rutilus rutilus</i>)	
	Goujon commun (<i>Gobio gobio</i>)	
	Poisson rouge (<i>Carassius carpio</i>) Tanche (<i>Tuca tinca</i>) Truite commune (<i>Salmo trutta</i>)	Introduite
Reptile	Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>)	
Amphibiens	Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>) Grenouille rieuse (<i>Rana ridibunda</i>) Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)	Quasi menacée (NT)

- Les espèces d'intérêt

Mollusque

La **grande limnée** (*Lymnaea stagnalis*) est la plus grande des limnées. Elle peut atteindre 5 centimètres de haut et 2,5 centimètres de large. Il est fréquent de l'observer dans les étangs, les lacs et les canaux enherbés mais rarement dans les cours d'eau. A Berchères-sur-Vesgre, elle a été vue dans la mare de la Ville l'Evêque.

Poissons

L'**anguille européenne** (*Anguilla anguilla*) est un poisson serpentiforme qui peut mesurer plus de 140 centimètres et peser près de 7 kilogrammes. C'est un poisson migrateur qui se reproduit en mer et grandit en eau douce. Elle peut coloniser tous les milieux aquatiques continentaux accessibles depuis les estuaires jusqu'à l'amont des rivières pour y effectuer sa croissance. Depuis les années 1980, on constate une régression préoccupante des populations. Aujourd'hui c'est un poisson en danger critique d'extinction dans le monde. Il a été observé sur la portion de la Vesgre qui traverse la commune par l'association de pêche locale « *Les pêcheurs béchériens* ».

Le **brochet** (*Esox lucius*) est une espèce qui recherche les habitats où l'eau est claire avec un couvert végétal aquatique, les zones peu profondes de plans d'eau. Il est également possible de le rencontrer dans les biefs à moulins et les bras morts des cours moyens des fleuves. Actuellement c'est une espèce classée comme vulnérable en France par l'Union Internationale pour la

Conservation de la Nature (UICN) en raison d'une régression des populations à cause de la modification du régime hydrologique des cours d'eau, la pollution de l'eau, la surpêche et les barrages empêchant la migration de reproduction. Tout comme l'anguille européenne, il a été recensé sur le territoire communal par « *Les pêcheurs béchériens* » au niveau de la Vesgre mais aussi dans certaines mares privées de grande taille.

Amphibien



La **grenouille rousse** (*Rana temporaria*) est une grenouille de taille moyenne. Elle vit en milieu terrestre toute l'année sauf pendant la période de reproduction. On peut la rencontrer dans des milieux terrestres très diversifiés comme les milieux arrière-littoraux, les prairies ou les forêts de plaine, les pâturages et les boisements montagnards. Elle évite les zones

inondables et les lits majeurs des cours d'eau. Les milieux de reproduction sont eux aussi variés. Ils peuvent être stagnants, légèrement courants, salins ou acides. Ainsi, elle fréquente les lacs, étangs, mares, zones latentes des rivières, ruisseaux, bassins divers, tourbières, fossés et prairies humides. Sur le territoire communal, elle a été observée dans le parc du château de Herse et au niveau du lieu-dit le Tertre.

Les des deux cartes qui suivent localisent les espèces d'intérêt et des espèces invasives présentent sur la commune.

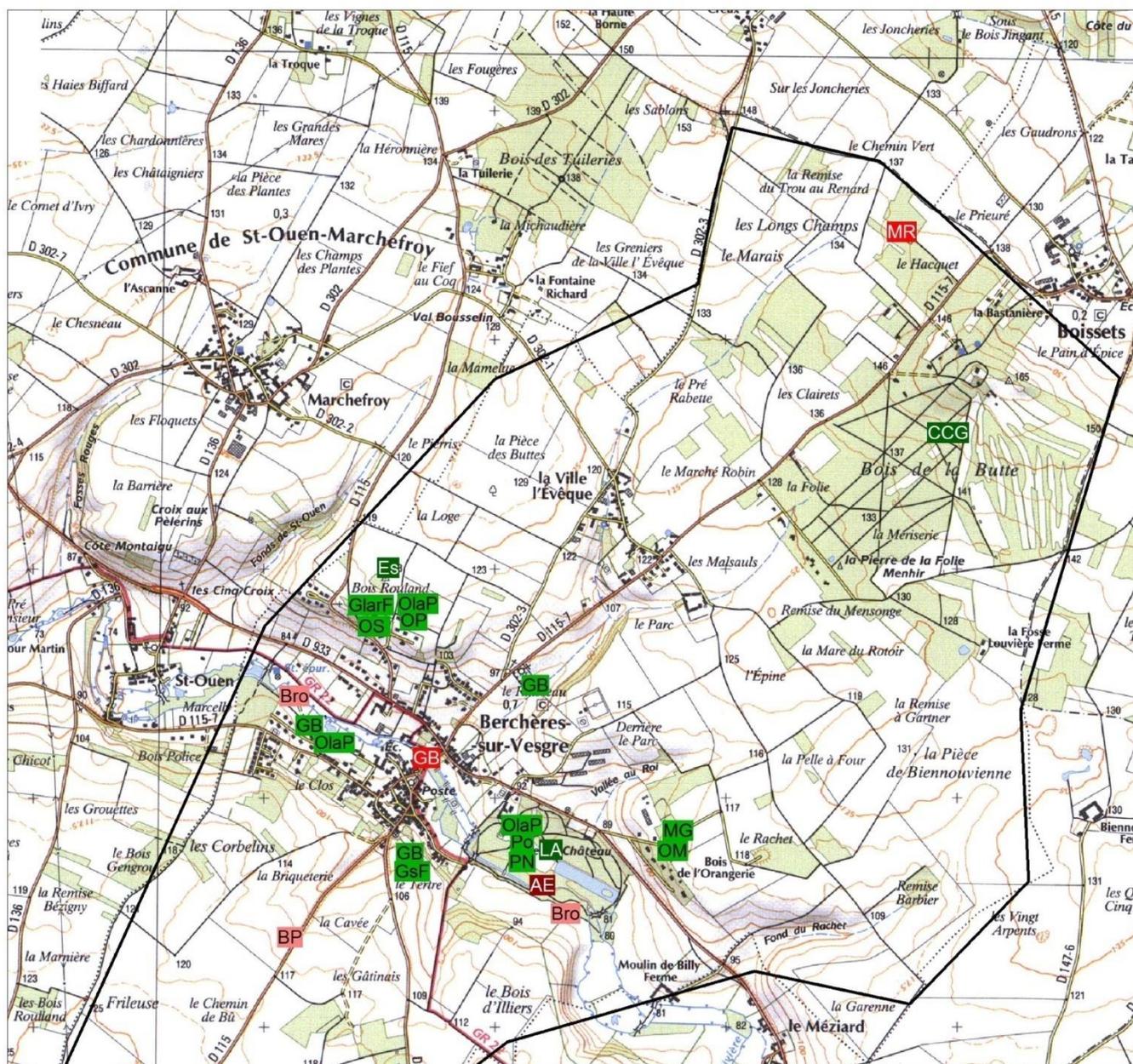
Reptile

La **couleuvre à collier** (*Natrix natrix*) vit généralement dans des milieux humides et proches de l'eau (cours d'eau, rivières, petits étangs) mais on la trouve aussi dans des biotopes plus secs loin de tout point d'eau. Elle est caractérisée par un collier jaune qui est plus vif et remarquable chez les jeunes. Malgré le taux important de reproduction, la population est en baisse. Ce déclin semble corrélé à la réduction des populations



d'amphibiens, la perte de la naturalité le long des cours d'eau qui sont souvent canalisés ou corrigés, l'assèchement des zones humides, la fragmentation et l'isolement des habitats et le manque généralisé de sites de pontes. La couleuvre à collier fait l'objet de mesures de protection. En France, toute chasse, capture ou commerce est interdite selon l'arrêté du 24 avril 1979.

Espèces faunistiques et floristiques d'intérêt sur la commune de Berchères-sur-Vesgre



Espèces végétales

Espèces rares

- Es** Esparcette
- LA** Laîche aigue
- CCG** Chardon à capitules grêles

Espèces assez rares

- OS** Orobanche sanglante
- OP** Orobanche du panicaut
- OlaP** Orobanche de la picride
- OM** Ophrys mouche
- MG** Muscari à grappes
- Po** Podagraire
- PN** Perce neige
- GB** Grande bardane
- GlarF** Gesse à larges feuilles
- GsF** Gesse sans feuilles

Espèces animales

Espèce en danger critique d'extinction

- AE** Anguille européenne

Espèces en danger (région Centre)

- MR** Mouette rieuse
- GB** Grimpereau des bois

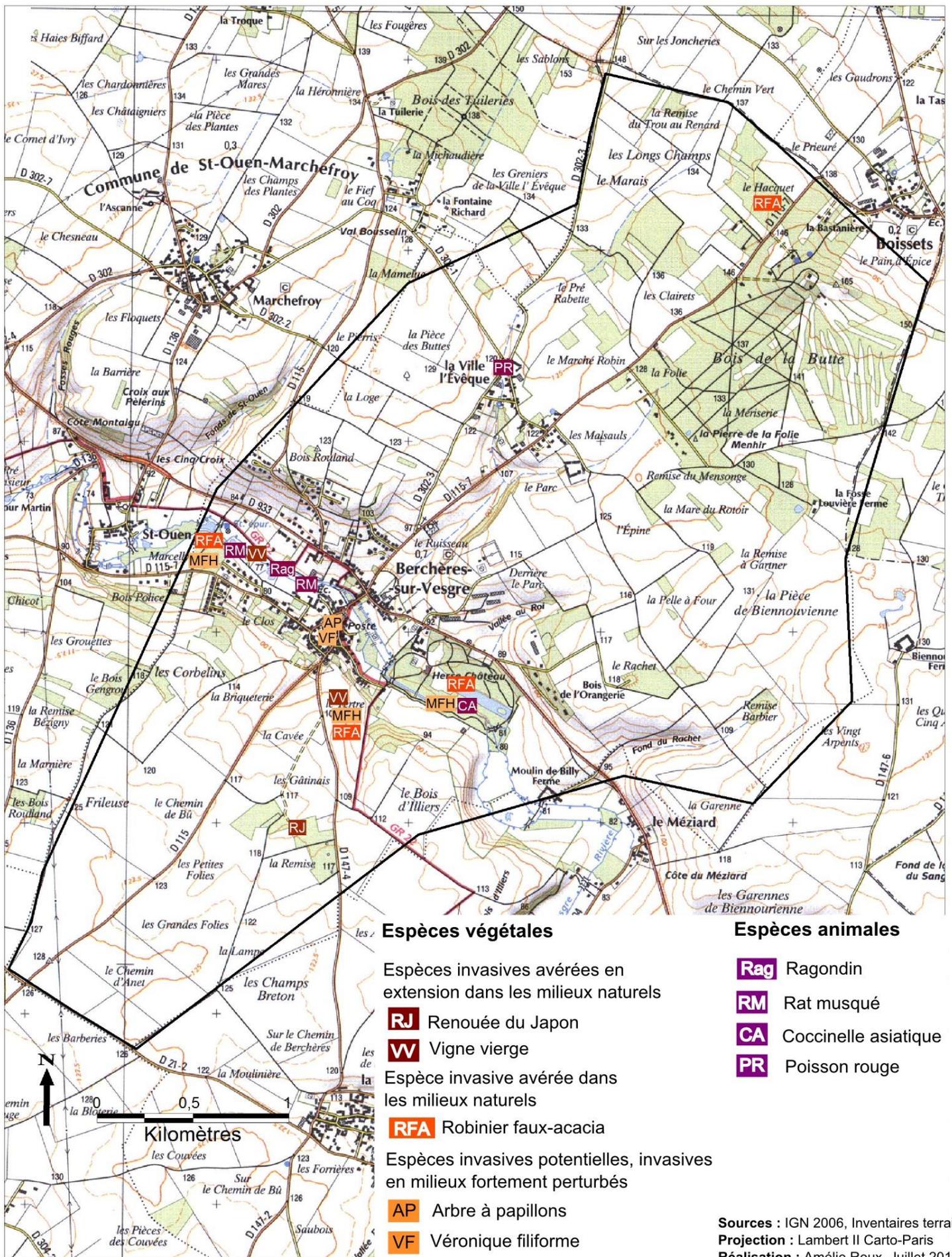
Espèces vulnérables

- BP** Bouvreuil pivoine
- Bro** Brochet

Espèces quasi-menacées

- GR** Grenouille rousse
- NC** Noctule commune
- NL** Noctule de Leisler
- PN** Pipistrelle de Nathusius
- GL** Grande limnée
- PG** Perdrix grise
- BM** Busard St-Martin
- BJ** Bruant jaune
- AC** Alouette des champs

Espèces faunistiques et floristiques invasives sur la commune de Berchères-sur-Vesgre



Espèces végétales

Espèces invasives avérées en extension dans les milieux naturels

- RJ** Renouée du Japon
- W** Vigne vierge

Espèce invasive avérée dans les milieux naturels

- RFA** Robinier faux-acacia

Espèces invasives potentielles, invasives en milieux fortement perturbés

- AP** Arbre à papillons
- VF** Véronique filiforme
- MFH** Mahonia faux-houx

Espèces animales

- Rag** Ragondin
- RM** Rat musqué
- CA** Coccinelle asiatique
- PR** Poisson rouge

Sources : IGN 2006, Inventaires terrains

Projection : Lambert II Carto-Paris

Réalisation : Amélie Roux, Juillet 2013



III) La Trame Verte et Bleue de Berchères-sur-Vesgre

3.1) La méthode utilisée pour identifier la Trame Verte et Bleue (TVB)

Pour identifier la TVB, une méthode automatique se référant aux capacités d'analyses spatiales des Systèmes d'Informations Géographiques a été utilisée. L'objectif étant de cartographier des continuums de déplacement de la faune et de cibler les zones à enjeux.

Trois continuums ont été retenus : le continuum forestier, le continuum des milieux aquatiques et le continuum des milieux ouverts.

Pour cartographier ces trois sous-trames, la carte détaillée des habitats et la capacité de déplacement des espèces en l'occurrence ici celle de trois espèces cibles qui n'ont pas été recensées sur le territoire communal mais dont on suppose leur présence, ont servi de base. Ces espèces ont été choisies en fonction de leurs caractéristiques biologiques et écologiques pour être en adéquation avec l'échelle de l'étude.

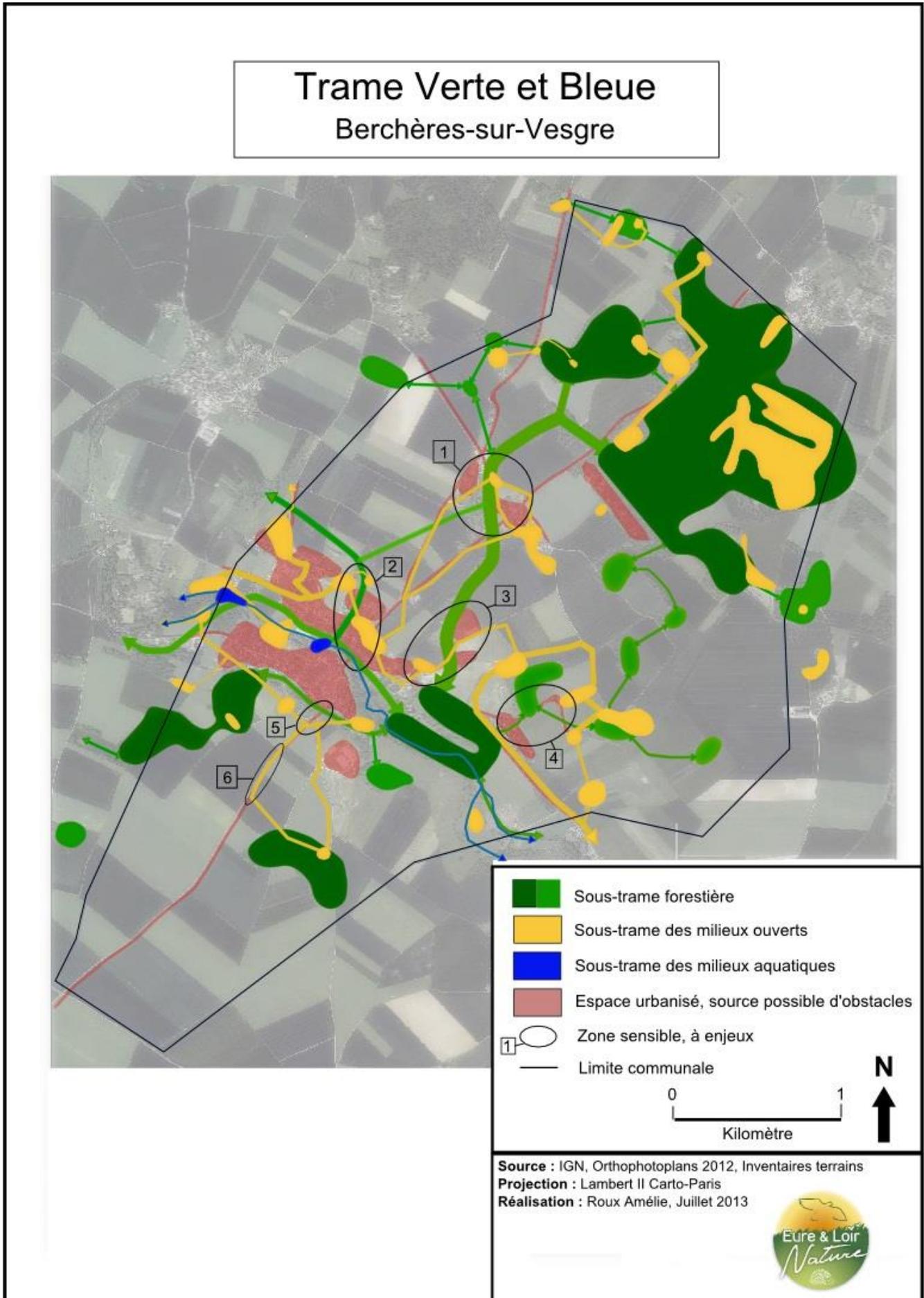
Les trois espèces choisies sont le murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*) espèce de chauve-souris liée aux milieux forestiers, la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) espèce de libellule liée aux milieux aquatiques et le campagnol agreste (*Microtus agrestis*) espèce de petit rongeur inféodé aux milieux ouverts densément enherbés. Ce choix s'est basé sur la liste des espèces de faune à enjeux de préservation du comité régional de la TVB. Sauf pour le continuum des milieux ouverts car dans la liste du comité régional il n'y avait aucune espèce de faune à enjeux de préservation liée à ces milieux présente en Eure-et-Loir. Par conséquent, une espèce très commune inféodée à ce type de milieux a été choisie. Les espèces choisies sont à faible capacité de déplacement afin d'être en accord avec l'échelle communale.

Une fois les trois espèces choisies, une reclassification de la carte des habitats en fonction des coefficients de résistance correspondant à « *l'effort que l'espèce est prête à fournir pour coloniser ou se déplacer dans un milieu différent de son espace de vie habituel* » (Gerbeaud Maulin et al, 2008) a été faite. Ce coefficient est attribué de manière plus ou moins arbitraire en fonction des données sur l'écologie et la biologie de l'espèce cible.

A partir de cette carte des habitats reclassifiés et en prenant en compte la capacité de déplacement de l'espèce cible, une carte des coûts de déplacement a été obtenue. Cette carte a été schématisée par Dessin Assisté par Ordinateur, les barrières potentielles (espaces urbanisés, voies de communication, etc...) pour identifier les zones sensibles à enjeux ont été ajoutées ensuite.

Ce travail a été fait pour les trois continuums. Une fois terminé, les trois sous-trames mises en avant pour aboutir à la TVB de la commune ont été superposés.

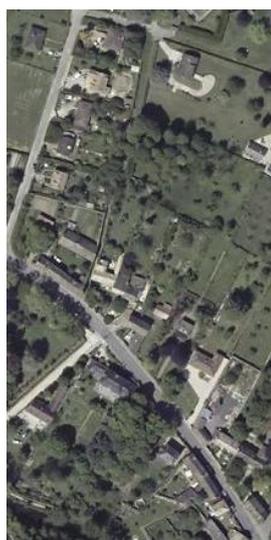
3.2) La carte de la Trame Verte et Bleue



Un zoom sur les six zones sensibles à enjeux mises en évidence par la TVB est fait ci-dessous :



Zone sensible à enjeux n°1 :
Le lieu-dit la Ville l'Evêque



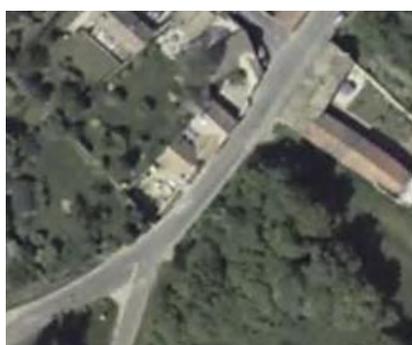
Zone sensible à enjeux n°2 :
Le bourg, à proximité du croisement entre la D933 et la D115



Zone sensible à enjeux n°3 :
Le bourg à proximité du lieu-dit Derrière le parc



Zone sensible à enjeux n°4 :
Le lieu-dit le Bois de l'Orangerie



Zone sensible à enjeux n°5 :
L'entrée sud du bourg



Zone sensible à enjeux n°6 :
Les bords de route

3.3) Les apports de la TVB

La TVB a permis de mettre en évidence six zones sensibles à enjeux correspondant à des lieux urbanisés coupant des corridors écologiques. Ces zones sensibles se concentrent principalement au niveau du bourg et du lieu-dit la Ville l'Evêque.

Les zones urbaines denses ont révélé une diversité faunistique et floristique importante. Au coeur du bourg se sont 35 espèces végétales et 9 espèces d'animaux qui ont été identifiées. Par conséquent, les zones urbaines sont essentielles pour la biodiversité. Mais l'urbanisation peut être un

obstacle pour le déplacement de certaines espèces c'est pourquoi on a identifié de nombreuses zones sensibles à enjeux au sein du bourg et du lieu-dit la Ville l'Evêque.

Les bords de route mis en avant par la TVB (6ème zone à enjeux) constituent les derniers éléments de biodiversité parmi les grands espaces cultivés tout en étant de véritables corridors écologiques pour la petite faune locale. L'optimisation de leur entretien, en régulant le fauchage, mis en oeuvre par le Conseil Général est donc essentielle pour favoriser la diversité des espèces et veiller au bon déroulement des cycles de reproduction des plantes mais aussi des insectes qui peuvent en dépendre.

Le Bois de la Remise, réservoir de biodiversité, est déconnecté de la trame forestière. La plantation d'une haie longeant la route puis le GR pour rejoindre les boisements du Château de Herse permettrait d'y remédier.

Fiche action : Préservation de la Trame Verte et Bleue

Sites concernés

L'ensemble des sites où la Trame Verte et Bleue est présente (voir carte).

État de lieux

La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil d'aménagement du territoire qui vise à constituer un réseau écologique permettant à la faune et à la flore d'assurer leur survie et aux écosystèmes de bien fonctionner afin de rendre des services à l'Homme.

La modélisation de la TVB à l'échelle de la commune a permis de mettre en évidence les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. Ainsi, la TVB concerne divers lieux sur l'ensemble du territoire communal. Six zones à enjeux ont été identifiées au niveau desquelles le réseau écologique semble plus menacé qu'ailleurs à cause de la présence d'obstacles (voir carte). Deux réservoirs de biodiversité se trouvent isolés (le bois de la Remise pour la sous-trame forestière et les clairières du bois de la Butte pour la sous-trame des milieux ouverts)

Menaces

Les menaces qui pèsent sur la TVB sont la perte de réservoirs de biodiversité et de connectivité entre ces réservoirs et donc une diminution de la diversité biologique à l'échelle de la commune.

Préconisations

Préserver les haies, bosquets et friches existants sur le territoire.

Lorsqu'une taille des haies existantes est nécessaire, elle doit être réalisée à l'automne ou en hivers (Nov à février).

Planter des haies d'essences locales (Charme commun, Troène, Viorne mancienne, Noisetier, Cornouiller sanguin, Prunellier, etc...) à trois strates et trois rangs si possible. (voir liste des espèces en annexes)

Installer des nichoirs et des abris pour les oiseaux et les insectes au sein des principaux corridors écologiques. Enlever???

Appliquer une gestion différenciée au niveau des trottoirs et des talus notamment au niveau des zones à enjeux n°2, n°3 et n°4.

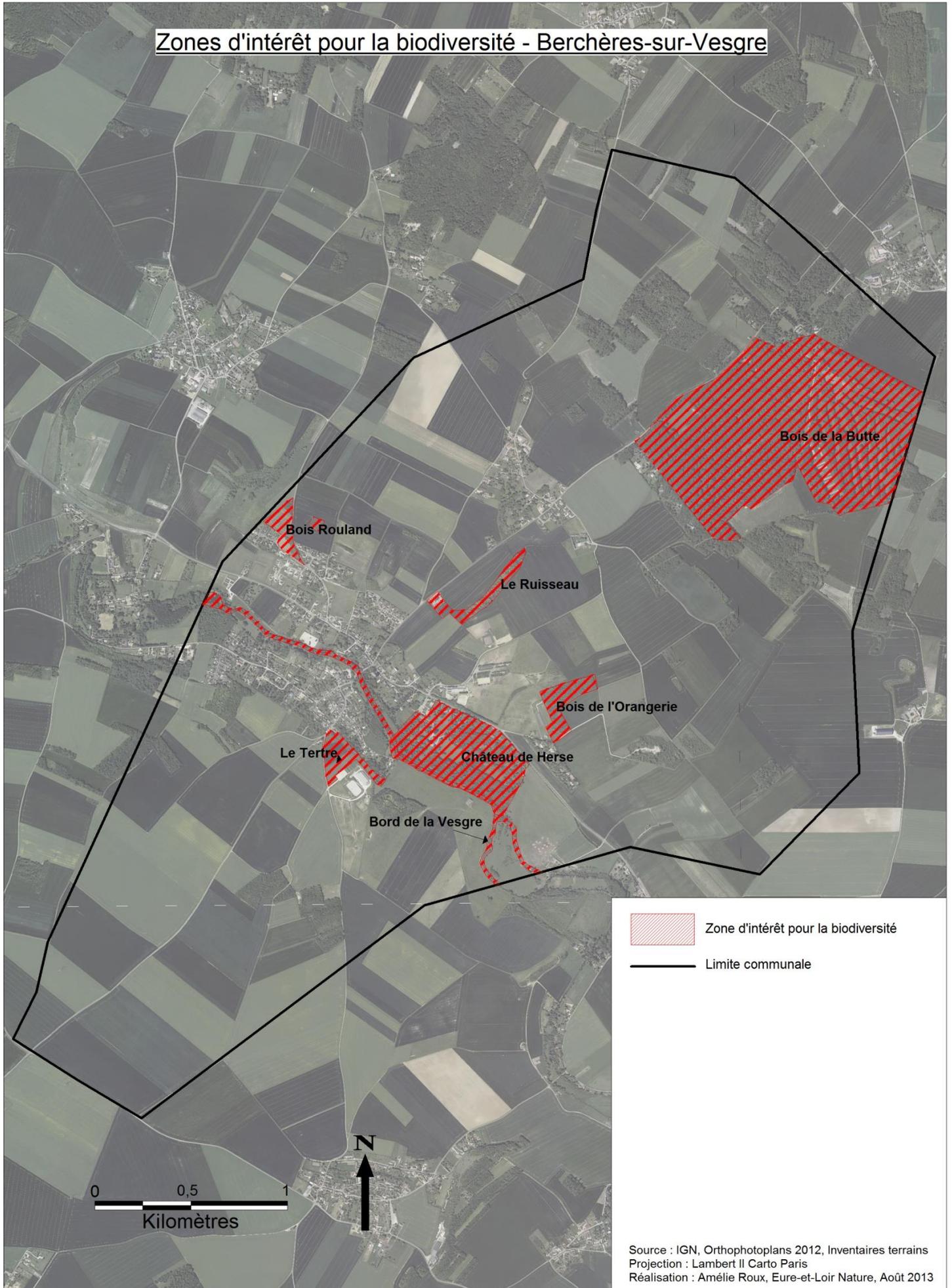
Favoriser la régénération naturelle des boisements et laisser les bois morts sur place au niveau des bois de la Butte, de la Remise et de Marcelly.

Recréer de la connectivité. Pour reconstituer une connectivité entre la zone nodale au sud du territoire communal et le réservoir de biodiversité isolé, la plantation d'une haie d'arbres et d'arbustes diversifiés est préconisée longeant pour partie le GR22 afin de rejoindre les boisements du parc du château de Herse.

Document de référence

- Guide technique des haies bocagères, Conseil général du Calvados, Direction de l'environnement et de la biodiversité :
<http://www.calvados.fr/files/content/mounts/Interneta/publications/environnement/guide-des-haies-26042010.pdf?uuid=alfresco%3AInternet%3Aworkspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F44cac55a-75d6-4df3-a5f3-91abb715a82f>

IV) Les zones d'intérêt et les préconisations d'action



Les inventaires faunistique, floristique et des habitats ainsi que l'identification de la TVB ont permis de mettre en évidence des zones à enjeux et d'intérêt pour la biodiversité au sein du territoire communal.

Le Bois de la Butte au nord de Berchères-sur-Vesgre constitue la plus grande zone boisée de la commune. Le site étant privé, aucun inventaire n'a pu être réalisé hormis aux abords du boisement. Une sortie chiroptère a permis de détecter la présence de deux espèces, la pipistrelle commune et la noctule commune espèce quasi menacée. Des empreintes de chevreuil ont été identifiées ce qui prouve son intérêt pour la grande faune locale. Une espèce de plante rare en Eure-et-Loir a été recensée le chardon à capitules grêles. Cette zone boisée présente donc un intérêt indéniable pour la biodiversité sur la commune. La gestion des parcelles boisées est à la charge des propriétaires. Il est nécessaire de veiller à ce que ce bois soit préservé. C'est pourquoi des conseils aux particuliers ont été préconisés afin qu'ils sachent comment gérer leurs bois de façon à favoriser la biodiversité (cf fiche Conseils aux particuliers). Ces conseils sont valables pour l'ensemble des zones boisées existantes sur le territoire communal.

Le Bois de l'Orangerie est le seul boisement communal qualifié de xérophile sur sol calcaire. 34 espèces de plantes ont été inventoriées dont 3 espèces d'orchidées, l'Ophrys mouche espèce assez rare en Eure-et-Loir, la Listère à feuille ovales et l'Orchis pourpre. Ce boisement est donc très intéressant d'un point de vue floristique c'est pourquoi il est essentiel de le préserver. Ainsi une gestion durable du boisement est préconisée (cf fiche Conseils aux particuliers).

Le Bois Rouland est un lieu qui contrairement au nom qu'il porte est caractérisé par la présence de jachères et bords de route densément enherbés. Près de 54 espèces de plantes ont été identifiées dont une espèce rare, l'Esparcette et quatre espèces assez rare la Gesse à larges feuilles, l'Orobanche de la picride, l'Orobanche du panicaut et l'Orobanche sanglante et 8 espèces de faune. Ce site est donc très riche en biodiversité c'est pourquoi il est nécessaire de le conserver tel quel. Pour y parvenir, on préconise une fauche tardive à la fin de l'été lorsque les plantes et les animaux ont terminé leur cycle de vie (cf fiche Gestion des espaces publics). Cette gestion est préconisée également pour de nombreux espaces verts publics.

Le Ruisseau correspond à une petite zone boisée entourée de champs. Son nom s'explique par l'écoulement d'un ruisseau temporaire à cet endroit. Cette zone est riche en biodiversité. Près de 35 espèces de plantes dont une espèce assez rare en Eure-et-Loir, la Grande Bardane ont été

recensées. La diversité des milieux à cet endroit (bois, bords de champs, ruisseau temporaire) explique la richesse de la biodiversité présente. Chaque milieu joue un rôle essentiel pour la faune et la flore. Par exemple les bords de champs souvent considérés comme une perte d'espace par les agriculteurs sont des milieux à grand intérêt écologique et agricole. La perdrix et le faisan nichent parfois dans ces bordures. Pour préserver ces espèces la fauche doit se faire tardivement à l'automne (cf fiche Gestion des espaces publics). Les insectes utiles aux cultures (auxiliaire de culture) sont aussi très dépendants de la gestion de ces bords de champs. Il faut donc que les agriculteurs perçoivent ces espaces non pas comme une contrainte mais comme un atout.

Le parc du Château de Herse est l'un des trois sites le plus riche en diversité biologique avec près de 66 espèces de flore dont une espèce rare la Laîche aïgue et quatre espèces assez rare (dont une espèce invasive potentielle le Mahonia faux-houx) et 30 espèces de faune dont l'Anguille européenne espèce en danger critique d'extinction et le Brochet espèce vulnérable. Deux autres espèces invasives ont été identifiées sur le site : le Robinier faux-acacia et la Coccinelle asiatique. Cet espace est important pour la biodiversité communale car il constitue un réservoir de faune et de flore. Cela s'explique par sa diversité de milieux « naturels » : bois, pelouses, cours d'eau et zone humide. Il est donc essentiel de conserver ce lieu en l'état c'est pourquoi de multiples préconisations ont été faites comme lutter contre les espèces invasives, favoriser la végétation des berges (cf fiche Gestion des berges de la Vesgre) et gérer de façon durable le boisement (cf Conseils aux particuliers – Gestion des boisements favorable à la biodiversité).

Les bords de la Vesgre sont les plus riches en biodiversité avec 70 espèces de flore et 37 espèces de faune recensées parmi lesquelles le Brochet espèce vulnérable et la Pipistrelle de Nathusius espèce quasi menacée. La Vesgre qui traverse du sud-est vers le nord-ouest la commune est un véritable corridor écologique pour la flore et la faune comme c'est le cas pour l'Anguille européenne espèce migratrice. Il est important de préserver les bords de ce cours d'eau servant de refuge, de nioirs, de ressources alimentaires pour les diverses espèces qui en sont liées. Pour gérer ces berges en faveur de la diversité biologique, on préconise de ne plus tondre à ras de l'eau, de favoriser la végétation en amorçant des espèces adaptées et lutter contre les espèces invasives comme les ragondins ou les rats musqués (cf fiche Gestion des berges de la Vesgre).

Le Tertre est un lieu-dit se composant majoritairement de jachères ou espaces verts et c'est le troisième site le plus riche en biodiversité. 74 espèces végétales et 18 espèces animales ont été inventoriées, parmi ces espèces trois sont invasives le Robinier faux-acacia, la Vigne vierge et le

Mahonia faux-houx. Pour préserver la diversité faunistique et floristique du lieu, la lutte contre les espèces invasives et la mise en œuvre d'une fauche tardive au sein de l'espace vert public est préconisé (cf fiches Gestion des berges de la Vesgre et Gestion des espaces verts publics).

La mare de la Ville l'Evêque est l'unique mare communale, ce qui renforce son intérêt. Son caractère très artificiel rend cette mare peu favorable pour la biodiversité alors qu'un point d'eau comme celui-ci peut jouer un rôle essentiel non seulement pour les amphibiens mais aussi pour toute la faune et la flore associées. C'est pourquoi il a été préconisé plusieurs actions pour favoriser la biodiversité sur le site comme le reprofilage de la berge non bétonnée pour qu'elle soit plus accessible pour certains amphibiens comme les tritons, favoriser le développement de la végétation semi-aquatique et appliquer une fauche tardive autour de la mare (cf fiche Gestion de la mare de la Ville l'Evêque).

Fiche action : Gestion des espaces publics



Eure-et-Loir Nature, 2013

Sites communaux concernés

Les pelouses et parcs publics, les espaces urbanisés accueillant du public et le bourg.

État des lieux

La biodiversité est ordinaire et pauvre dans ces milieux. Peu d'espèces d'intérêt ont été inventoriées hormis la Grande Bardane et l'Orobanche de la Picride au lieu-dit « *Derrière le parc* » qui sont des espèces assez rares et le Grimpereau des bois dans le bourg qui est une espèce en danger en région Centre. Il est fréquent de retrouver des espèces ornementales échappées des jardins comme par exemple l'Arbre à papillons (*Buddleja davidii*) qui est une espèce invasive potentielle, invasive en milieux fortement perturbés.

Actuellement, les pelouses et parcs publics sont gérés de manière intensive avec une tonte rase régulière en période de développement végétatif. Les espaces urbanisés font l'objet de traitement chimique pour lutter contre la végétation non désirée. La FREDON est en cours d'élaboration d'un plan de désherbage communal et rappellera la réglementation en vigueur qui interdit notamment le traitement des herbes indésirables par les pesticides à l'école (Arrêté du 27 juin 2011).



Orobanche de la Picride,

Eure-et-Loir Nature, 18.07.2013

L'éclairage du bourg la nuit entraîne une pollution lumineuse affectant la faune sauvage, impactant la perception du paysage et engendrant une dépense énergétique non négligeable. En 2009, la commune a investi dans 22 horloges astronomiques, réglées sur les coordonnées de Dunkerque. L'allumage commence à 22h l'été et 18h l'hiver et l'extinction a lieu à 5h l'été et 7h30 l'hiver. Cela a permis quelques économies mais l'impact sur la faune reste important. Il serait intéressant de se poser la question de la pertinence d'un allumage nocturne.

Menaces

Les menaces sur ces espaces sont multiples : appauvrissement de la biodiversité, développement d'espèces invasives, pollution des milieux aquatiques et de la ressource en eau, risque sur la santé publique...

Préconisation

○ Mettre en place **une gestion différenciée** au sein des pelouses et des parcs. La gestion différenciée est une manière de gérer les espaces verts urbains qui consiste à ne pas appliquer la même intensité, ni la même nature d'entretien en fonction de l'utilisation de l'espace. Elle assure un équilibre entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. La gestion des espaces verts est ainsi réalisée dans un souci écologique engendrant souvent en plus des économies.

Deux gestions différentes sont proposées :

Pour l'aire de jeux, l'aire de pique-nique, les pelouses autour de l'église et certains espaces

du parc d'agrément et de loisirs (cf fiche parc d'agrément et de loisirs) réaliser **une tonte régulière** à une hauteur de coupe supérieure à 8 centimètres. La tonte suivante interviendra lorsque l'herbe aura suffisamment poussées (pas de tonte systématique car en fonction des conditions climatiques, la pousse sera plus ou moins rapide).

Pour la prairie derrière l'école publique, la prairie mésophile, les espaces verts autour de la mare la Ville l'Evêque et le site se situant au lieu-dit le Tertre réaliser **une fauche tardive** si possible à l'automne (octobre, novembre) au moment où les espèces présentes (plantes et insectes) ont pu terminer leur cycle. La fauche s'effectuera de manière centrifuge, du centre vers la périphérie pour permettre la fuite de la faune présente. Les produits de fauche devront être exportés pour favoriser la germination des graines et l'appauvrissement du sol. Un sol pauvre va avantager une grande diversité d'espèces végétales alors qu'un sol riche va permettre le développement de peu d'espèces communes comme les orties ou les chardons par exemple. Actuellement la mairie n'est pas équipée du matériel pour exporter les produits de fauche. Pour éviter l'achat de ce matériel un partenariat avec la communauté de commune ou une commune voisine possédant ce matériel peut être envisagé ou bien avec un agriculteur local. Pour faire accepter cette nouvelle gestion des panneaux explicatifs pourraient être installés et des cheminements enherbés dans les prairies pourraient être réalisés pour rendre accessibles les sites.

Des astuces pour favoriser la biodiversité et préserver l'environnement :

Le choix des essences plantées

Choisir des espèces adaptées aux conditions du site (sol, exposition, climat, etc), faire attention aux espèces pouvant être envahissantes, privilégier l'utilisation d'espèces locales.

Pour les massifs : privilégier les plantes vivaces pour économiser l'usage des intrants et minimiser le coût des achats de plantes annuelles. Si c'est nécessaire de planter des plantes annuelles, favoriser les espèces à intérêt écologique comme le soucis, la bourrache, le bleuet, le cosmos, le lin, la nigelle, la matricaire, la camomille et la capucine.

La lutte biologique

Utiliser des auxiliaires (faune « utile » : prédateurs des ravageurs, pollinisateurs et décomposeurs) en favorisant leur colonisation spontanée. Par exemple, l'installation de coccinelles permettra de lutter contre les pucerons qui causent des dégâts sur un massif d'arbustes ou de rosiers. Il faut faire attention de ne pas utiliser des espèces invasives comme la coccinelle asiatique.

Installer des gîtes à insectes et des nichoirs à oiseaux.

Les déchets verts

Valoriser les déchets verts en produisant du compost soit directement sur site, soit au sein de plate-forme de compostage.

Réutiliser les rémanents pour faire du paillage.

Le paillage

Utiliser les rémanents des fauches et tontes séchés et les branches broyées issues de l'élagage pour pailler les massifs afin d'éviter la prolifération des mauvaises herbes, protéger contre l'érosion, conserver l'humidité du sol et enrichir en matière organique.

Dominique Charron, letoitavaches@orange.fr

Documents de références :

- ⑩ *Référentiel de gestion écologique des espaces verts*, Plante et Cité, juin 2011.
- ⑩ *Municipalité et protection de la nature*, LPO Loire-Atlantique.
- ⑩ www.gestiondifferentielle.org

○ Utiliser **des alternatives à l'usage de pesticides**. L'usage de produits phytosanitaires n'est pas sans danger pour l'Homme. Ces produits peuvent causer des cancers, des problèmes neurologiques, des problèmes de stérilité et avoir des effets sur le système immunitaire. Ils sont également très néfastes pour la faune et la flore avec la destruction de nombreuses espèces et de leurs habitats.

Avant toutes alternatives il faut s'interroger sur la nécessité de traiter systématiquement. Cette interrogation revient à se questionner sur la tolérance des individus.

Si le désherbage s'avère nécessaire l'emploi de méthodes alternatives à l'usage de pesticides toutes aussi efficaces semblent plus précautionneux notamment pour des questions de santé publique.

Les méthodes préventives :

Le paillage des massifs et des pieds d'arbres pour éviter la prolifération des mauvaises herbes, maintenir une humidité, enrichir en matière organique et protéger contre l'érosion.

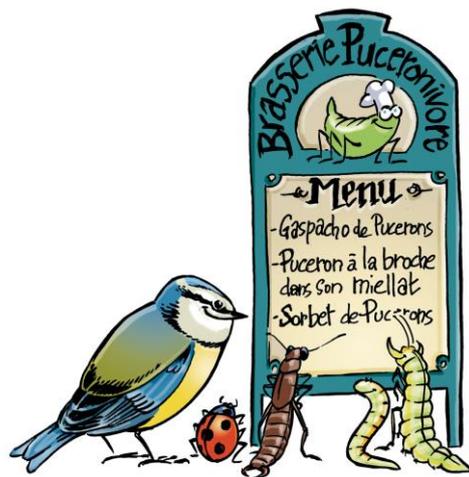
Installer des plantes couvre-

sol pour empêcher la prolifération des mauvaises herbes comme le millepertuis, la grande pervenche, le lierre rampant, le géranium vivace.

Les méthodes curatives :

Le désherbage thermique

qui consiste à faire subir à la plante un choc thermique en l'ébouillantant avec de l'eau ou en la brûlant avec une flamme.



Utiliser des outils tranchants adaptés pour l'arrachage de plantes indésirables comme la binette, le sarcloir ou la brosse mécanique.

La lutte biologique qui consiste à utiliser les auxiliaires présents (les petites bêtes prédatrices, pollinisatrices et décomposeurs) comme les larves de coccinelles qui sont friandes des pucerons.



Pour aller plus loin, l'association Eure-et-Loir Nature accompagne les communes volontaires dans des démarches « Objectif Zéro Pesticides ».

Documents de référence :

- Site internet ELN, onglet Nos actions phares, Zéro pesticide : <http://www.eln28.org/fr/page/nature/l-operation-58.html>

○ **Réduire la pollution lumineuse.** L'éclairage a un impact non négligeable sur la faune sauvage. Il affecte les parcours migratoires et engendrent des dérèglements des rythmes biologiques chez les oiseaux. Sans oublier, qu'il accroît la mortalité de ces animaux ainsi que celle des insectes qui viennent se tuer directement sur la lampe ou s'épuisent à tourner à proximité du lampadaire sans jamais pouvoir retrouver leurs écosystèmes. L'éclairage des lieux publics impacte également la perception du paysage notamment la perception du ciel nocturne. Sans omettre, que cela a un coût non anodin pour la municipalité.

Ci-dessous quelques solutions pour lutter contre la pollution lumineuse :

Réduire la lumière émise en direction du ciel, en supprimant les lampadaires-boules ou en y installant des abat-jours pour diffuser la lumière uniquement vers le bas.

Identifier les réels besoins, selon les lieux et les horaires. Il a été montré que l'éclairage des lieux publics entre minuit et 5h du matin était peu nécessaire. Pour des raisons de sécurité il est possible de laisser allumer les lampadaires au niveau des croisements de rues et des passages piétons toute la nuit.

Remplacer les lampadaires qui ne sont pas indispensables par des dispositifs réfléchissants.

Réduire l'éclairage des bâtiments publics.

Pour une meilleure acceptation par la population, la diminution de la durée d'éclairage peut se faire progressivement, par étapes et périodes test, sans oublier d'expliquer aux habitants qu'il est possible d'adapter l'éclairage aux besoins réels.

Document de références :

- *Municipalité et protection de la nature, LPO Loire-Atlantique.*

Fiche action : Gestion des berges de la Vesgre



Sites concernés

Les berges de la Vesgre

États des lieux

Les berges, véritable lieu de transition entre les milieux aquatiques et les milieux terrestres, sont des éléments essentiels dans la protection des milieux aquatiques. Elles assurent diverses fonctions : la régulation de la vitesse du courant, les échanges hydriques entre le sol et le cours d'eau, la capacité d'auto-épuration et l'accueil d'une faune et d'une flore particulières.

A ce jour, les berges de la Vesgre sont par endroit tondues à ras, au point que la végétation spécifique des bords de cours d'eau y est totalement absente. Une seule espèce d'intérêt a été rencontrée sur les bords de la Vesgre, la libellule fauve, espèce quasi menacée. Par contre, trois espèces invasives avérées ont été recensées, le mahonia faux-houx, le ragondin et le rat musqué.

Menaces

Les menaces qui pèsent sur les berges de la Vesgre sont une accentuation de l'érosion, une perte des habitats favorables pour la libellule fauve qui risque donc de disparaître du site et une prolifération des espèces invasives.

Préconisations

Ne plus tondre à ras de la berge, laisser au moins trois mètres voire cinq si c'est possible entre le bord de la rivière et la zone à tondre pour permettre le développement d'une végétation typique des berges (joncs, carex, etc...) et d'une végétation herbeuse haute pour retenir d'éventuels polluants. Un chemin à 1 mètre de la berge peut-être réalisé avec des accès ponctuels à la berge pour les pêcheurs.

Surveiller le développement de la végétation des berges, si aucune espèce n'apparaît, où si des orties ou d'autres espèces non inféodées aux milieux aquatiques apparaissent, il conviendrait de forcer leur venue par la plantation de jeunes plantules (massettes, scirpes, joncs (*Juncus conglomeratus* par exemple), etc). Cette végétation va permettre de stabiliser les berges et ainsi réduire l'érosion, tout en jouant un rôle d'habitat pour de nombreuses espèces notamment pour la libellule fauve. L'idéal est de prélever les jeunes plantules dans une zone « naturelle » similaire riche située à proximité.

Lutter contre les espèces invasives particulièrement contre le ragondin et le rat musqué en faisant des campagnes de piégeages, à l'aide de l'association « *Les Pêcheurs bêchériens* ». Ces deux espèces accentuent considérablement l'érosion des berges et consomment énormément la végétation en bordure de cours d'eau.

Document de référence

- *Principes et méthodes de gestion et de restauration des berges*, Association pour la protection du site de la rivière du Loiret et de son bassin versant, http://www.olivet.fr/upload/document/urbanisme/FILE_4d669cc639fca_berges.pdf/berges.pdf.

Fiche action : Réhabilitation de la mare de la Ville l'Évêque



Site communal concerné

La mare communale se situant au lieu-dit la Ville l'Évêque

État des lieux

La mare de la Ville l'Évêque est globalement pauvre en biodiversité. Hormis, le nénuphar blanc aucune autre espèce d'intérêt a été recensée dans ce milieu. Deux espèces d'amphibiens ont été vus sur le site, la grenouille rieuse et le crapaud commun ainsi qu'une espèce invasive, le poisson rouge.

Cette mare a pour particularité d'avoir trois de ces quatre rives complètement bétonnées empêchant le développement d'une végétation semi-aquatique constituée de joncs, carex, phragmites, etc... La quatrième rive n'est pas bétonnée mais elle est abrupte et aucune végétation est présente du fait que c'est tondu à ras de l'eau.



Grenouille rieuse,
Eure-et-Loire Nature

Menaces

Les principales menaces qui pèsent sur cette mare est une disparition à terme des deux espèces d'amphibiens qui la peuplent et une prolifération des espèces invasives.

Préconisations

- **Ne plus tondre à ras de la rive** pour permettre le développement d'une végétation semi-aquatique.
- **Surveiller le développement de la végétation semi-aquatique**, si aucune espèce n'apparaît forcer leur venue par l'apport de graines ou de plantations.
- **Mettre en place une fauche tardive** au niveau de la pelouse pour favoriser la faune et la flore.
- **La rive non bétonnée pourrait être reprofilée** pour être moins pentue et ainsi favoriser la venue d'espèces comme le triton.
- **Surveiller le développement des espèces invasives** et si cela semble nécessaire les éliminer. Rappelons que les espèces invasives se développent et occupent des sites au détriment d'espèces locales.

Document de référence :

- Guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne,
http://doc.pilote41.fr/fournisseurs/cdpne/Pages_pilote/especes_invasives/guideInvasives_Loire.pdf.

Fiche action : Aménagement du parc d'agrément et de loisirs

Sites communaux concernés

Une partie du parc d'agrément et de loisirs de la commune

État des lieux

L'objectif est de valoriser le site en l'aménageant de façon attractif pour la population tout en ayant un intérêt d'un point de vue écologique.

Actuellement, au sein du parc il y a le stade de football, des cours de tennis, des tables de ping-pong et un parcours de santé. Il est traversé par le GR22.

D'un point de vue biodiversité, le site compte aucune espèce d'intérêt et la biodiversité ordinaire reste limitée de part la gestion intensive du site.

Menace

Une biodiversité déjà peu importante qui risque encore de diminuer si la gestion qui en est faite aujourd'hui se poursuit.

Préconisation d'actions

Sur la partie du parc concernée, un verger se composant d'espèces rustiques et rares pourrait être planté. Le verger sera géré de manière différenciée pour préserver la biodiversité. Cette gestion différenciée correspondra à une fauche tardive à partir de la fin août à l'exception du cheminement enherbé qui fera l'objet d'une fauche plus régulière (2 à 3 fois par an selon le développement végétatif). L'entretien sera réalisé soit par la commune, soit via un partenariat avec un agriculteur.

Une haie multiples-strates d'essences locales pourra être plantée entre l'emplacement pour le tir à l'arc et le verger. Elle pourra servir de corridor et d'habitat pour l'avifaune, l'entomofaune et les petits mammifères (voir liste d'essences en annexe).

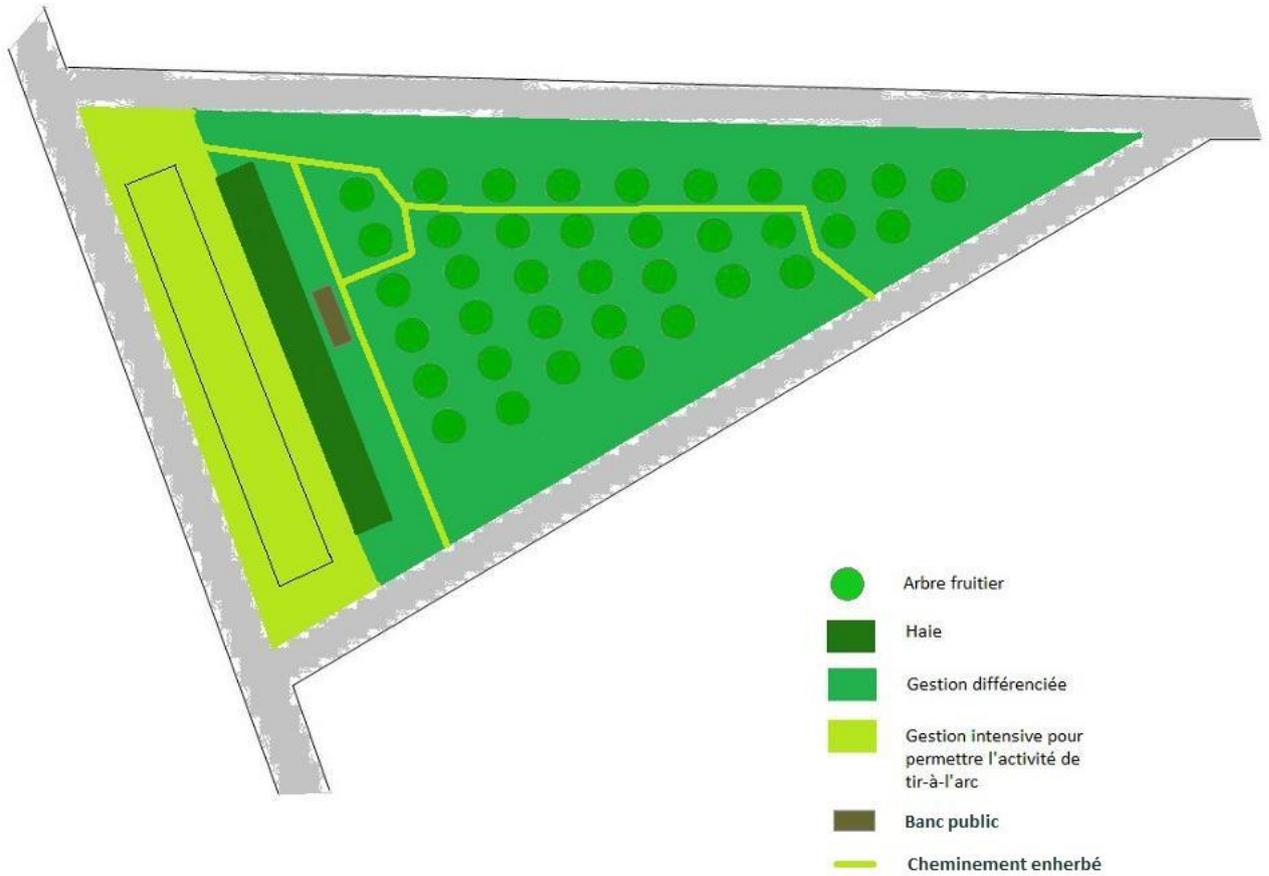


Haie multiples-strates

(strates arboricoles, arbustives et herbacées)

Dans le projet initial, il est prévu un emplacement de tir à l'arc. Cet emplacement s'il est toujours envisagé, sera géré de façon plus intensive pour permettre l'activité dans de bonnes conditions.

Projet d'aménagement du parc d'agrément et de loisirs - Berchères-sur-Vesgre



CONSEILS AUX PARTICULIERS

Objectif favoriser la biodiversité et préserver

l'environnement

- **Désherbez à la main ou à l'eau chaude** est tout aussi efficace que les intrants chimiques et surtout moins nocif pour vous et votre voisinage.
- **Récupérez les eaux de pluies**, pour arroser, dans des bacs couverts pour éviter les noyades et les moustiques.
- **Faites votre propre compost** pour avoir du bon terreau maison tout en recyclant vos déchets organiques.
-
- **Épargnez, de votre tondeuse, un espace de pelouse**, vous aurez une magnifique prairie fleurie avec marguerites, centaurées, sainfoins qui feront le bonheur de nombreux insectes pollinisateurs.
- **Laissez de petites ouvertures dans les clôtures ou le grillage** pour permettre à la petite faune comme le hérisson de circuler sans difficultés entre les jardins.
- **Privilégiez les essences locales** plutôt qu'exotiques.
- **Installez des nichoirs et/ou mangeoires pour accueillir les oiseaux** du coin. Attention, le diamètre du trou d'envol déterminera l'espèce que vous accueillerez.
- **Fabriquez des abris pour accueillir vos alliés du jardinage** comme la coccinelle, le bourdon, l'abeille, le perce-oreille, etc.
- **Installez une planchette sous les nid d'hirondelles ou de martinet noir** pour éviter les salissures sur le mur de votre maison.



Dominique Charron, letoitavaches@orange.fr



Dominique Charron, letoitavaches@orange.fr

Pour plus de conseils et d'informations contactez l'association Eure-et-Loir Nature (www.eln28.org, rubrique « Jardin au naturel »).

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Gestion des boisements favorable pour la biodiversité



La forêt n'est pas seulement une source de matériaux et d'énergies renouvelables et facilement mobilisables, c'est aussi un réservoir majeur de biodiversité pour notre planète. C'est pourquoi, il faut la préserver et la valoriser pour le bien être des générations futures.



L'une des solutions pour y parvenir est la mise en œuvre d'une **gestion forestière durable**. Cette gestion a pour but « *d'utiliser et de gérer des forêts d'une manière et d'une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire actuellement et pour le futur les fonctions écologique, économique et social pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystème.* » (Conférence européenne intergouvernementale, Helsinki, 1993).

Photo du haut : Bois de la Remise, Photo du bas : Ophrys mouche dans le bois de l'Orangerie, Eure-et-Loir Nature, 2013

Conseils

- **Avoir connaissance de la biodiversité existante** dans son boisement.
Étudier le milieu, l'histoire du site et l'objectif de production de chaque peuplement.
- **Mélanger les essences**
Le mélange des essences (hors espèces invasives et résineux) au sein d'un peuplement semble améliorer sa stabilité lorsqu'il touche toutes les strates de végétation. Il diminue la sensibilité aux maladies, produit un humus de meilleure qualité et peut faciliter son adaptation au changement climatique.
- Privilégier la présence de **tous les stades de développement** c'est-à-dire des jeunes pousses au individus matures dans les strates arbustives et arborescentes. Cela permet d'augmenter la capacité d'accueil d'un espace en offrant aux espèces animales et végétales une multitude de condition pour se nourrir, se réfugier et se reproduire.
- **Conserver les vieux peuplements à très gros bois**
Ces peuplements participent au bon fonctionnement de l'écosystème. C'est le stade final de la dynamique d'un cycle forestier. Ils abritent une multitude d'espèces particulières comme les espèces xylophages (= espèces qui consomment du bois) qui se développent sur les vieux arbres. Ces espèces sont également présentes dans le bois mort qui doit être conservé.
- **Favoriser la régénération naturelle.**

Une régénération naturelle en sous-bois permet de conserver le potentiel génétique et spécifique du peuplement et lui garantit une bonne capacité de survie face aux fortes perturbations ainsi qu'une capacité d'adaptation optimale dans le cadre d'un changement climatique.

○ **Préserver les micro-habitats**

Les bois à cavités forment des milieux qui abritent une très grande diversité d'espèce. Ces cavités servent pour la nidification d'oiseaux, pour l'hivernage des chauves-souris forestières, etc. De plus, la présence de lierre et de plantes épiphytes comme les fougères ou les mousses sur les troncs crée des habitats favorables pour certains oiseaux et petits animaux.

○ **Favoriser les lisières**

Les lisières bien étagées fournissent des zones privilégiées pour l'alimentation de nombreuses espèces en raison de l'ensoleillement qui favorise une grande diversité biologique.

○ **Conserver les milieux qui sont associés à la forêt** comme les clairières, plans d'eau, cours d'eau, zones rocheuses et cavités car se sont des sources importantes de biodiversité lorsqu'ils sont fonctionnels.

Lors de l'exploitation et de l'entretien du boisement :

○ **Préserver la diversité des essences à travers un marquage sélectif**

Lors du marquage d'une coupe en éclaircie sélective, il faut préserver la diversité des essences. Il faut donc garder certaines essences minoritaires au détriment parfois d'un arbre d'une essence objective (= essence prioritaire pour la production de bois). Un arbre minoritaire peut-être conserver en tant que semencier.

La conservation des arbres à micro-habitats peut concerner uniquement les gros individus qui n'ont pas de valeur économique.

Les arbres et arbustes fruitiers seront conservés.

○ **L'exploitation doit se faire avec précaution**

Il faut éviter le passage d'engins quand le sol est détrempe.

Pour préserver la végétation arbustive et herbacée, il faut prévoir la création et l'utilisation d'un cloisonnement d'exploitation pour le débardage des bois.

L'abandon sur place des rémanents est préférable à leur incinération ou leur exploitation.

Il faut respecter la période de reproduction de la faune et proscrire toute intervention au printemps et en été.

○ **Les travaux d'entretien doivent considérer les cycles de vie des espèces.**

Il faut réaliser les travaux à partir du 15 août et avant mars afin de respecter les périodes de floraison, fructification, mise-bas, éclosion et nidification. Lors des travaux pendant les périodes de froid (automne/hiver) vérifier que les arbres creux ou présentant des cavités n'abritent pas de chauves-souris en hibernation car un réveil leur serait fatal.

Document de référence :

- Laporte M, 2009, *Guide pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière*, Centre de la Propriété Forestière Île-de-France – Centre, 62p : http://www.crpfr.fr/ifc/telec/Guide_biodiversite%20C3%A9.pdf

Annexes

Tableaux de la faune et de la flore inventoriées sur la commune de Berchères-sur-Vesgre

Amphibiens

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Nature du contact	Liste rouge	Statut juridique / de protection	Mesures de protection
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	02.04.2012 - 26.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre - Mare de la Ville l'Evêque	1	Vu	LC - A surveiller (LV)		Protégé
<i>Pelophylax ridibundus</i> <i>Rana ridibunda</i>	Grenouille rieuse	02.04.2012 - 26.04.2012 14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre - Connexion entre la mare du Château et la Vesgre - Mare la Ville l'Evêque - Berge de la Vesgre	6	Vu - chant	LC A surveiller (introduite)	DH AV - Berne AIII	
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	14.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre	1	vu	NT	DH AV - Berne AIII	Protégé

Insectes

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Plantes hôtes	Nature du contact	Liste rouge	Remarques espèce
<i>Bombus confusus</i>	Bourdon	25.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre	1		vu		
<i>Caelifera sp.</i>	Criquet ?	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland			juvénile		
<i>Cercopis vulnerata</i>	Cercope sanguin	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau		<i>Onobrychis viciifolia</i> - <i>Galium molugo</i>	ponte		
<i>Chrysolina polita</i>		14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	1	<i>Mentha suaveolens</i>	vu		
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - le Tertre			vu		
<i>Coléoptère sp.</i>		28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	1		vu		
<i>Decticus verrucivorus</i>	Sauterelle à couteau	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre	2		vu		

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Plantes hôtes	Nature du contact	Liste rouge	Remarques espèce
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau			chant		
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - Bordure de la Vesgre	2		vu	NA	
<i>Notonecta glauca</i>	Notonecte glauque	18.07.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque			vu		
<i>Opiliones sp.</i>		14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	1	Graminée sp.	vu		capture dans la toile un Coenagrion
<i>Oreina geminata</i>		14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	1	<i>Eupatorium cannabinum</i>	vu		
<i>Tabanus sp.</i>	Taon	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	1		vu		

Insectes - Lépidoptères

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Plantes hôtes	Nature du contact	Liste rouge	Statut juridique / de protection	Remarques espèce
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	02.04.2012	Asso ELN	Château de Herse	1		vol	LC		
<i>Callimorpha dominula</i>	Ecaille marbrée rouge	14.06.2012	Asso ELN	Berge de la Vesgre	1	graminée	posé			
<i>Hétérocère sp.</i>		25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	1	graminée	posé			
<i>Inachis io</i>	Paon du jour	02.04.2012	Asso ELN	Les Clairets - Les Marais	3	<i>Urtica dioica</i>		LC		chenilles
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	1			LC		
<i>Melanargia galathea</i>	Deli-deuil	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	10		vol	LC		
<i>Papilionidae sp.</i>		18.07.2012	Asso ELN	Berge de la Vesgre	4	<i>Scrophularia ulmaria</i>				chenille
<i>Pieris napi</i>	Piéride du Navet	18.07.2012	Asso ELN	le Hacquet	1		vol	LC		
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable	02.04.2012	Asso ELN	Les Clairets	1		vol	LC		
<i>Satyrinae sp.</i>		25.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre	1		vol			
<i>Sesia apiformis</i>	Sésie-Frelon	18.07.2012	Asso ELN	le Hacquet	1	<i>populus tremula</i>	posé			
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	1	<i>Urtica dioica</i>		LC		chenille

Insectes - Odonates

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Plantes hôtes	Nature du contact	Liste rouge France	Remarques espèce
<i>Calopteryx splendens</i>	Calopteryx éclatant	14.06.2012 - 28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - berge de la Vesgre - le Tertre	2	<i>Urtica dioica</i>	vu	LC	Accouplement
<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	Calopteryx méridional	25.05.2012 - 14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Derrière mairie - berge de la Vesgre		<i>Alnus glutinosa</i> - <i>Urtica dioica</i>	vu	LC	
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jeune	25.05.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Derrière mairie - Château de Herse	1	<i>Mentha sp.</i> - <i>Urtica dioica</i>	vu	LC	
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	14.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - berge de la Vesgre - le Tertre	3		vu	LC	
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Bord de la Vesgre	2		vol	LC	
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - Bordure de la Vesgre	2	<i>Phragmites australis</i>	posé	NT	
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	25.05.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	GR 22 Bordure de la Vesgre	1		vu	LC	
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe à corps de feu	25.05.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Derrière mairie - Château de Herse			vu	LC	
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympetrum rouge sang	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse			vu	LC	En sortie d'exivie

Mammifères

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Nature du contact	Liste rouge	Statut juridique / de protection
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil	09.04.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	le Hacquet – Bois de la Butte		empreintes	LC	
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	04.02.2013	Asso ELN	Château de Herse	3	vu en hibernation	LC	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre		Trou dans ancienne carrière	LC	

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Nature du contact	Liste rouge	Statut juridique / de protection
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	09.04.2013	Asso ELN	les Claires	1	vu	LC	
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustache	04.02.2013 – 19.02.2013	Asso ELN	Château de Herse - Caves du Château à la Ville Lévêque	22	vu en hibernation	LC	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	19.02.2013	Asso ELN	Caves du Château à la Ville Lévêque – Bois de l'Orangerie	1	vu en hibernation	LC	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	08.07.2013	Asso ELN	Bois de l'Orangerie – Bois de la Butte		Entendu	NT	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	08.07.2013	Asso ELN	Le Hacquet		Entendu	NT	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Plecotus sp.</i>	Oreillard sp.	04.02.2013 - 19.02.2013	Asso ELN	Château de Herse - Caves du Château à la Ville Lévêque	4	vu en hibernation	LC	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	08.07.2013	Asso ELN	Château de Herse – Bois de la Butte – Station d'épuration		Entendu	LC	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	08.07.2013	Asso ELN	Bois de l'Orangerie		Entendu	LC	
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	08.07.2013	Asso ELN	Station d'épuration		Entendu	NT	Protection nationale (arrêté du 23/04/2007)
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	02.04.2012	Asso ELN	la Vesgre		Trou dans les berges	NE	
<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	02.04.2012	Asso ELN	la Vesgre - mare le long de la Vesgre	1	Trou dans les berges	NE	
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	08.07.2013	Asso ELN	Bord de route D115-7	1	vu	LC	
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	09.04.2013	Asso ELN	les Longs Champs		empreintes	LC	

Mollusques

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adultes	Nature du contact	Liste rouge
<i>Ambrettes sp.</i>		14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	1		
<i>Anodonta cygnea</i>	Anodonte des étangs	02.04.2012	Asso ELN	Château de Herse		mort	LC
<i>Bithynia tentaculata</i>	Bithynie commune	02.04.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque		vu	LC
<i>Lymnaea stagnalis</i>	Grande limnée	02.04.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque		vu - ponte	NT

Oiseaux

<i>Nom latin</i>	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adulte	Nb juvéniles	Indice nicheur	Nature du contact	Liste rouge R/N	Législation communautaire	Remarques espèces
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	03.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland, secteur croix				chant	LC		
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	03.05.2012 – 09.05.2012 – 28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	1			chant	NT/LC	DO AII	
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	02.04.2012 – 03.05.2012 – 14.06.2013	Asso ELN	Mare la Ville l'Evêque – Mare le long de la Vesgre	1			vol - chant	LC		
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	17.05.2012	Asso ELN		2				LC		
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	03.05.2012	Asso ELN					chant	VU		
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	03.05.2012 – 17.05.2012	Asso ELN	Le Pré Rabette, décharge	1			chant	NT		
<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi	03.05.2012 – 17.05.2012	Asso ELN		1			chant	LC		
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	03.05.2012	Asso ELN	Le long du bois La Remise					NT/LC	DO AI	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	2			vol	LC		
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard Colvert	02.04.2012 - 03.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Hercs	4		oui	Nid - nage - vol	LC	DO AII et AIII	
<i>Cairina moschata</i>	Canard de Barbarie	02.04.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre	3	1	oui	Nage	LC		Espèce introduite
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	09.05.2012 – 15.06.2012	Asso ELN	Les Gâtinais	6			chant	LC		
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	03.05.2012	Asso ELN	Place de l'église	1				LC	DO AII	
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC		
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	02.04.2012 – 17.05.2012	Asso ELN	Château de Herse	5			vol - chant	LC	DO AII	

<i>Nom latin</i>	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adulte	Nb juvéniles	Indice nicheur	Nature du contact	Liste rouge R/N	Législation communautaire	Remarques espèces
<i>Corvus corone</i>	Corneille noir	03.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	le Tertre				chant	LC	DO AII	
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC		
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	03.05.2012	Asso ELN				oui	chant	LC	DO AII	
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	02.04.2012 - 03.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre				chant	NE/LC	DO AII et AIII	
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	03.05.2012 - 25.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre	1			vol - chant	LC		
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	09.05.2012 – 15.06.2012	Asso ELN	Le long du bois La Remise	1			chant	LC		
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	15.06.2012	Asso ELN	Le long du bois La Remise	1			chant	LC		
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	03.05.2012	Asso ELN	Le Pré Rabette, décharge				chant	LC/NT		
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	02.04.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	2	2	oui	vol - chant	LC	DO AII et AIII	
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	03.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	bord de la Vesgre		4		vol - chant	LC	DO AII	
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	03.05.2012	Asso ELN					vol - chant	LC	DO AII	
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	15.06.2012	Asso ELN	Pancarte « chabot »	1			chant	LC/VU		
<i>Certhia familiaris</i>	Grimpereau des bois	03.05.2012 – 17.05.2012	Asso ELN	Place de l'église – Village 2ème pont sur Vesgre	2			chant	EN/LC		
<i>Trudus viscivorus</i>	Grive draine	03.05.2012 – 09.05.2012	Asso ELN	Entre la rivière et le terrain de tennis				chant	LC	DO AII	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC	DO AII	
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	02.04.2012 – 03.05.2012 – 09.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse – bord de la Vesgre				Em-preintes – vu	LC		
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre	15.06.2012	Asso ELN	Place de l'église – face parc château	18				LC		

<i>Nom latin</i>	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adulte	Nb juvéniles	Indice nicheur	Nature du contact	Liste rouge R/N	Législation communautaire	Remarques espèces
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	03.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	le Tertre				vol - chant	LC		
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	15.06.2012	Asso ELN	Le Pré Rabette, décharge					LC		
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	03.05.2012	Asso ELN	Pancarte « chabot »				chant	LC/VU		
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	15.06.2012	Asso ELN	Bois face chemin le Hacquet				chant	LC		
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	28.06.2012	Asso ELN	Bord de la Vesgre - le Tertre	2			vu - cri	LC	DO AI	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	15.06.2012	Asso ELN	Bois face jachères					LC		
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	02.04.2012 - 03.05.2012 – 09.05.2012 – 28.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Les Clairets - le Tertre	3	1		vol	LC	DO AII	
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	03.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland, secteur croix					LC		
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	02.04.2012 - 03.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre	colonie		oui	vol - chant	LC		
<i>Parus majus</i>	Mésange charbonnière	03.05.2012	Asso ELN		colonie		oui	vol - chant	LC		
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	15.06.2012	Asso ELN	Bois face chemin le Hacquet – Bois Rouland, secteur croix					LC		
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	03.05.2012	Asso ELN				oui	vol - chant	LC		
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	18.07.2012	Asso ELN	le Hacquet	1			vol	EN/LC	DO AII	
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	02.04.2012 - 03.05.2012	Asso ELN	Les Marais	2			vol - chant	NT/LC	DO AII et AIII	
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	02.04.2012 - 03.05.2012	Asso ELN	Château de Herse				chant - pic	LC		
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	02.04.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - Bord de la Vesgre	1			vol	LC	DO AI	trou non fini

<i>Nom latin</i>	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nb adulte	Nb juvéniles	Indice nicheur	Nature du contact	Liste rouge R/N	Législation communautaire	Remarques espèces
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	15.06.2012	Asso ELN	Entre la rivière et le terrain de tennis – Bois, face jachères					LC		
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	03.05.2012	Asso ELN					vol - chant	LC	DO AII	
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC	DO AII	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	02.04.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Les Clairets - le Tertre				vol	LC	DO AII et AIII	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	03.05.2012 – 09.05.2012	Asso ELN		5			chant	LC		
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	15.06.2012	Asso ELN	Pancarte « chabot »	1			chant	LC		
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	03.05.2012 – 17.05.2012	Asso ELN		1			chant	LC		
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Roussinot philomèle	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC		
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC		
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC		
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	03.05.2012 – 09.05.2012	Asso ELN	Place de l'église	1			chant	LC		
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	03.05.2012	Asso ELN	Place de l'église					LC		
<i>Saxicola torquata</i>	Tarier pâtre	15.06.2012	Asso ELN	Le Pré Rabette, décharge					LC		femelle dans champ de colza
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC	DO AII	
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC	DO AII	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	03.05.2012 – 09.05.2012	Asso ELN		1			chant	LC		
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	03.05.2012	Asso ELN					chant	LC		

Poissons

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nature du contact	Liste rouge
<i>Abramis brama</i>	Brème commune	02.04.2012	Asso ELN	La Vesgre	info de pêcheur	LC
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne	02.04.2012	Asso ELN	La Vesgre - Château de Herse	info de pêcheur - gardiens	CR
<i>Carassius auratus</i>	Le carassin doré - Poisson rouge	02.04.2012	Asso ELN	Mare la Ville l'Evêque	vu	NA
<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe miroir	02.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre - Château de Herse	info de pêcheur - gardiens	NA
<i>Esox lucius</i>	Brochet	02.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre - Château de Herse	info de pêcheur - gardiens	VU
<i>Gobio gobio</i>	Goujon commun	02.04.2012	Asso ELN	La Vesgre	info de pêcheur	DD
<i>Micropterus salmoides</i>	Achigan à grande bouche	02.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre	info de pêcheur	NA - Introduite envahissante
<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon	02.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre	info de pêcheur	LC
<i>Salmo trutta</i>	Truite commune	02.04.2012	Asso ELN	La Vesgre	lachée - info de pêcheur	LC
<i>Tinca tinca</i>	Tanche	02.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre	info de pêcheur	LC

Reptiles

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Nature du contact	Liste rouge	Législation communautaire	Législation internationale	Protection nationale
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	02.04.2012 14.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre Etang du Château de Herse	Info de pêcheur vue à l'étang du château de Herse	LC	DH AIV	Berne AIII	A2

Liste Rouge:

CR En danger critique d'extinction

EN En danger

VU Vulnérable

NT Quasi menacée

LC Préoccupation mineur

DD Données insuffisantes

NA Non applicable car introduite ou occasionnelle

NE Non évaluée

Satut juridique / de protection:

Bern: Convention de Bern, annexe 2 (AII) et annexe 3 (AIII)

DH: Directive "Habitats-Faune-Flore", annexe II (AII), annexe IV (AIV) et annexe V (AV)

F: Arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur le territoire français, article 2 (**A2**), article 3 (**A3**), article 4 (**A4**) et article 5 (**A5**)

Flore

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	18.07.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	le Hacquet – Bois La Remise – Bois les Corbelins	ad	CC	Indigène		
<i>Acer platanoides</i>	Érable plane	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	ad	C	Indigène		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	02.04.2012 - 25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	Château de Herse - Bois Rouland - Derrière la mairie - le Ruisseau - le Tertre – Bois La Remise – Bois de l'Orangerie – Bois Marcelly – Bois de la Butte	juv	CC	Indigène		
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - le Tertre – Prairie humide	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire/Herbe aux goutteux	02.04.2012	Asso ELN	Château de Herse	juv	AR	Indigène		
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	25.05.2012	Asso ELN	Derrière mairie	fl		Sub-spontané		
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Ruisseau – le Tertre	dev - bt	CC	Indigène		
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire	30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	L'Orangerie – Bois Marcelly	fl	CC	Indigène		
<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes	02.04.2012	Asso ELN	Prairie humide - Les Marais	juv	CC	Indigène		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	02.04.2012 - 25.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Prairie humide	juv	C	Indigène		
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois	02.04.2012 – 09.04.2013 – 30.04.2013	Asso ELN	Château de Herse – le Hacquet – Bois La Remise	fl	C	Indigène		
<i>Anthriscus silvestris</i>	Anthriscus sauvage/Cerfeuil des bois	30.04.2013	Asso ELN	l'Orangerie	fl	C	Indigène		
<i>Arctium lappa</i>	Grande Bardane	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	le Ruisseau - le Tertre - Derrière le Parc	veg - fr1	AR	Indigène		
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	25.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - le Ruisseau		CC	Indigène		
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie	02.04.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Château de Herse – l'Orangerie	veg	AC	Indigène		Espèce exotique dont le comportement est à étudier
<i>Arum maculatum</i>	Arum tacheté	02.04.2012 – 09.04.2013 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Château de Herse - Les Claires - Les Marais - le Hacquet – Bois La Remise – Bois de l'Orangerie – Bois Marcelly	juv	CC	Indigène		
<i>Asplenium rutamuraria</i>	Doradille rue des murailles	02.04.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque	veg	C	Indigène		
<i>Avena fatua</i>	Folle avoine	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fr1	CC	Indigène		
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace	25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Derrière la mairie - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - Château de Herse - le Tertre – le Bourg – Prairie humide	fl - dfl	CC	Indigène		
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	25.05.2012 – 27.06.2013	Asso ELN	Derrière mairie – Bois de la Butte		CC	Indigène		
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - le Tertre	dev - bt - fl	CC	Indigène		
<i>Buddleja davidii</i>	Arbre à papillon	30.04.2013	Asso ELN	le Bourg	veg	AR	Naturalisé		Espèce invasive potentielle, invasive en milieux fortement perturbés
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun	02.04.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre	veg	AC	Indigène	Protégé au titre de l'arrêté du 13 octobre 1989	
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	18.07.2012	Asso ELN	Bord de la Vesgre	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	28.06.2012 – 27.06.2013	Asso ELN	le Tertre – Bois de la Butte	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	25.05.2012 – 18.07.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	le Ruisseau - GR 22 Bordure de la Vesgre – La Remise du Trou au Renard	fl - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine flexueuse	02.04.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Prairie humide	fl	AC	Indigène		
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	09.04.2013 – 30.04.2013	Asso ELN	bord de route, le Hacquet – le Bourg – l'Orangerie – Prairie humide	fl	CC	Indigène		
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	02.04.2012 – 25.05.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Prairie humide - Château de Herse - Derrière la mairie – le Bourg	fl	CC	Indigène		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Carduus nutans</i>	Chardon penché	28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	le Tertre - Derrière le Parc	bt - fl	C	Indigène		
<i>Carduus tenuiflorus</i>	Chardon à capitules grêles	27.06.2013	Asso ELN	Bois de la Butte	fl	R	Indigène		
<i>Carex acuta</i>	Laïche aiguë	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	fl	R	Indigène		
<i>Carex sylvatica</i>	Laïche des bois	14.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Château de Herse – Bois La Remise – Bois Marcelly	fl	CC	Indigène		
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline	12.08.2013	Asso ELN	Pelouse du Bois du Chapitre	fl	AC	Indigène		
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	02.04.2012 - 25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Château de Herse - Les Clairets - Le long de la Vesgre - le Tertre – Bois de l'Orangerie	juv - ad	CC	Indigène		
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	02.04.2012 - 25.05.2012 – 18.07.2012 – 09.04.2013 – 11.06.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	Les Clairets - Le long de la Vesgre - le Hacquet – La Remise du Trou au Renard – Bois de la Butte	juv - dfl	CC	Naturalisé		
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	12.08.2013	Asso ELN	Pelouse du Bois du Chapitre	fl	CC	Indigène		
<i>Centaurea montana</i>	Centaurée des montagnes	28.05.2013	Asso ELN	Talus près de l'antenne relais, les Gâtinais	fl		Ornementale		
<i>Cerastium arvense</i>	Céraïste des champs	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau	fl - dfl	AC	Indigène		
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil penché	25.05.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	le long de la Vesgre – Bois Marcelly	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Chelidonium majus</i>	Grande Chélidoine	28.06.2012 – 30.04.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	le Tertre – le Bourg – l'Orangerie – La Ville l'Evêque	dfl	CC	Indigène		
<i>Cirsium acaule</i>	Cirse acaule	12.08.2013	Asso ELN	Pelouse du Bois du Chapitre	fl	AC	Indigène		
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	02.04.2012 - 14.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse - le Tertre	veg - bt - fl	C	Indigène		
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	28.05.2013	Asso ELN	Bois Marcelly	fl	AC	Indigène		
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	14.06.2012 – 28.06.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	Château de Herces - le Tertre – La Remise du Trou au Renard	fl	CC	Indigène		
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - le Tertre	dev	CC	Indigène		
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	02.04.2012 - 25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - le Tertre – Bois La Remise – Bois de l'Orangerie – Bois Marcelly – Bois les Corbelins	juv - fr1	CC	Indigène		
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	02.04.2012 -25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Château de Herse - Les Clairets - le Tertre - le Bois Rouland – Bois La Remise – Bois de l'Orangerie – Bois Marcelly – Bois les Corbelins – La Remise du Trou au Renard	juv - fr1	CC	Indigène		
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire des murs/Ruine-de-Rome	30.04.2013	Asso ELN	le Bourg	fl	C	Naturalisé		
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	18.07.2012	Asso ELN	le Hacquet	fl	CC	Indigène		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole/Laurier des bois	09.04.2013 – 30.04.2013	Asso ELN	le Hacquet – Bois de l'Orangerie	fl	C	Indigène		
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	le Tertre - GR 22 Bordure de la Vesgre	fl	CC	Indigène		
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre	08.06.2012 – 18.07.2012 – 27.06.2013	Asso ELN	le Tertre - le Hacquet – Bois de la Butte	fl - dfl	C	Indigène		
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux/ Cardère sauvage	02.04.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Prairie humide – Talus près de l'antenne relais, les Gâtinais	juv	CC	Indigène		
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	14.06.2012 – 18.05.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	Château de Herse – Bois Marcelly – Bois de la Butte	dev	CC	Indigène		
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissé	02.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre - Château de Herse	sec	CC	Indigène		
<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles	14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Propriétés le long de la Vesgre	bt	C	Indigène	Protégé au niveau européen (CITES annexe B)	
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Hacquet	dev	CC	Indigène		
<i>Equisetum palustre</i>	Prêle des marais	25.05.2012	Asso ELN	Derrière la mairie - Le long de la Vesgre	dev	AC	Indigène		
<i>Erodium cicutarium</i>	Bec-de-grue commun	11.06.2013	Asso ELN	Bord de champs, Bois de l'Orangerie	fl	C	Indigène		
<i>Eryngium campestris</i>	Panicaut champêtre	25.05.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland – Bord de champs, bois de l'Orangerie	bt	CC	Indigène		
<i>Eschscholzia californica</i>	Pavot de Californie	25.05.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	le Ruisseau - Derrière le Parc	fl		Planté - Cultivé		Espèce exotique dont le comportement est à étudier
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire à feuilles de chanvre	14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Hacquet	dev - fl	CC	Indigène		
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier	02.04.2012 – 09.04.2013	Asso ELN	Les Clairêts – Le Hacquet	fl	C	Indigène		
<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge	30.04.2013	Asso ELN	Bois de l'Orangerie	fl	AC	Naturalisé		
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	28.05.2013	Asso ELN	Bois Marcelly – Bois les Corbelins	veg	C	Indigène		
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	25.05.2012	Asso ELN	Derrière mairie			Ornementale		
<i>Fallopia japonica</i>	Renouée du Japon	28.05.2013	Asso ELN	Talus près de l'antenne relais, les Gâtinais	veg	AC	Naturalisé		Espèce invasive avérée en extension dans les milieux naturels
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés	02.04.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse	juv	C	Indigène		
<i>Forsythia x intermedia</i>	Forsythia moyen	02.04.2012	Asso ELN	La Ville l'Evêque	fl		Planté - Cultivé		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois	02.04.2012 - 25.05.2012 - 14.06.2012 - 28.06.2012 - 28.05.2013 - 11.06.2013 - 27.06.2013	Asso ELN	Château de Herse - Les Clairets - Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Tertre - Bois Marcelly - Bord de champs, bois de l'Orangerie - Bois de la Butte	juv - fl - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	02.04.2012 - 14.06.2012 - 28.06.2012 - 28.05.2013 - 11.06.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Les Clairets - Les Marais - Bois Rouland - Derrière la mairie - le Ruisseau - Château de Herse - le Tertre - Bois les Corbelins - La Remise du Trou au Renard	fl - dev	CC	Indigène		
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce neige	04.02.2013	Asso ELN	Château de Herse	fl	AR	Indigène		
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	02.04.2012 - 25.05.2012 - 14.06.2012 - 28.06.2012 - 30.04.2013 - 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse - Les Marais - Derrière la mairie - le Ruisseau - le Tertre - le Bourg - Bois La Remise - Bois de l'Orangerie - Bois Marcelly - Bord de route, D115	juv - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mollugine	25.05.2012 - 28.06.2012 - 30.04.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - le Tertre - le Bourg	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	09.04.2013 - 27.06.2013	Asso ELN	Les Clairets - Bois de la Butte	veg	AC	Indigène		
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium des colombes	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	25.05.2012 - 28.06.2012 - 11.06.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - le Tertre - La Remise du Trou au Renard	fl - dfl	CC	Indigène		
<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	25.05.2012 - 30.04.2013	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau - le Bourg - l'Orangerie	fl - dfl	CC	Indigène		
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	fl - dfl - fr1	C	Indigène		
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	02.04.2012 - 25.05.2012 - 14.06.2012 - 30.04.2013 - 28.05.2013 - 11.06.2013	Asso ELN	Château de Herse - Les Clairets - Le long de la Vesgre - le Bourg - l'Orangerie - Bois Marcelly - La Ville L'Évêque	juv	CC	Indigène		
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	25.05.2012 - 14.06.2012 - 28.06.2012 - 28.05.2013 - 27.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - Château de Herse - le Tertre - Bois Marcelly - Bois de la Butte	dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	02.04.2012 - 25.05.2012 - 09.04.2013 - 30.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Prairie humide - Château de Herse - le Hacquet - le Bourg - l'Orangerie	fl	CC	Indigène		
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	02.04.2012 - 25.05.2012 - 28.06.2012 - 30.04.2013 - 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse - Les Clairets - Les Marais - Bois Rouland - le Tertre - Bois La Remise - Bois Marcelly - Bois les Corbelins	juv	CC	Indigène		
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème commun	11.06.2013	Asso ELN	Bord de champs, Bois de l'Orangerie	fl	AC	Indigène		
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Tertre	fl	CC	Indigène		

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Hieracium pilosella</i>	Épervière piloselle	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Hieracium umbellatum</i>	Épervière en ombelle	27.06.2013	Asso ELN	Bois de la Butte	fl	C	Indigène		
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	25.05.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Bois Rouland	bt - fl - dfl	C	Indigène	Protégé au niveau européen (CITES annexe B)	
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrépis à toupet	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	fl	AC	Indigène		
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon	25.05.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre	dev	C	Indigène		
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois	11.06.2013	Asso ELN	Bois, la Bastanière	dfl	CC	Indigène		
<i>Hypericum hirsutum</i>	Millepertuis velu	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau	bt	C	Indigène		
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl - dfl	CC	Indigène		
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	09.04.2013	Asso ELN	le Hacquet		C	Indigène		
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux-acore	02.04.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre	juv	CC	Indigène		
<i>Juglans regia</i>	Noyer	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	ad		Naturalisé		
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	18.07.2012 – 27.06.2013	Asso ELN	le Hacquet – Bois de la Butte	fl	C	Indigène		
<i>Laburnum anagyroides</i>	Cytise faux-ébénier	28.05.2013	Asso ELN	Jachère en face du terrain de jeu – Bois les Corbelins	fl	AC	Naturalisé		
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	02.04.2012 - 25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Prairie humide - le Tertre – le Bourg – l'Orangerie – Bois Marcelly – La Remise du Trou au Renard	fl	CC	Indigène		
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	02.04.2012 – 09.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Prairie humide – Les Clairets	fl	CC	Indigène		
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl - dfl	CC	Indigène		
<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse sans feuilles	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl - fr1	AR	Indigène		
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	dev	AR	Naturalisé		
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	02.04.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Évêque	juv	C	Indigène		
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	25.05.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	le Ruisseau – la Ville L'Évêque (prairie)	bt	CC	Indigène		
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	14.06.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre – Bois La Remise – Bois Marcelly – Bois les Corbelins	fl - fr1	CC	Indigène		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Listera ovata</i>	Listère ovale	25.05.2012 – 14.06.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse – Bois La Remise – Bois de l'Orangerie	fl	C	Indigène	Protégée au niveau européen (CITES annexe B) et au titre de l'arrêté du 13 octobre 1989	
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	02.04.2012 - 18.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - Les Clairets - Les Marais - le Hacquet	juv - bt - fl	CC	Indigène		
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau - le Tertre	fl	CC	Indigène		
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope d'Europe	25.05.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Derrière la mairie - Château de Herse - Bord de la Vesgre	dev	CC	Indigène		
<i>Mahonia aquifolium</i>	Mahonia faux-houx	25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse - le Tertre – Bois Marcelly	dev	AR	Naturalisé		Espèce invasive potentielle, invasive en milieux fortement perturbés
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	veg - fr1	AC	Indigène		
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire odorante	27.06.2013	Asso ELN	La Pièce de Biennouvienne	fl	CC	Naturalisé		
<i>Matricaria perforata</i>	Matricaire inodore	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bois Rouland - le Tertre	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Matricaria recutita</i>	Matricaire camomille	27.06.2013	Asso ELN	La Pièce de Biennouvienne	fl	C	Indigène		
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	fl	C	Indigène		
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau - Château de Herse - le Tertre – Bois Marcelly – Jachère les Corbelins	fl	CC	Indigène		
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	27.06.2013	Asso ELN	le Rachtet	fl	AC	Indigène		
<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des près	27.06.2013	Asso ELN	Bois de la Butte	fl	C	Indigène		
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	02.04.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre - Château de Herse	juv	C	Indigène		
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes	14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Hacquet	dev	C	Indigène		
<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet	25.05.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Bois Rouland – Bois Marcelly – Jachère les Corbelins	fl	C	Indigène		
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari à grappes	30.04.2013	Asso ELN	Bois de l'Orangerie	fl	AR	Indigène		
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	25.05.2012 – 14.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	le Ruisseau - Château de Herse – le Bourg – Bois Marcelly	dfi	CC	Indigène		
<i>Myosotis sylvatica</i>	Myosotis des bois	30.04.2013	Asso ELN	l'Orangerie	fl		Sub-spontané		
<i>Narcissus pseudo-narcissus</i>	Jonquille sauvage	09.04.2013	Asso ELN	Le Hacquet	fl	AC	Indigène		
<i>Narsturtium officinale</i>	Cresson de Fontaine	18.07.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque	bt - fl	C	Indigène		
<i>Nuphar lutea</i>	Nénuphar jaune	02.04.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - Bord de la Vesgre	fl	AC	Indigène		
<i>Nymphaea alba</i>	Nénuphar blanc	18.07.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque	fl - dfi		Ornemental		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Onobrychis viciifolia</i>	Esparcette	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	bt	R	Naturalisé	Espèce végétale déterminante dans le bassin parisien	
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	15.06.2012	Asso ELN	Bois Rouland	fl	AC	Indigène	Protégée au niveau européen (CITES annexe B)	
<i>Ophrys insectifera</i>	Ophrys mouche	11.06.2013	Asso ELN	Bois de l'Orangerie	fl	AR	Indigène	Protégée au niveau européen (CITES annexe B)/Déterminante ZNIEFF	
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Bois de l'Orangerie – Jachère les Corbelins	bt	AC	Indigène	Protégé au niveau européen (CITES annexe B)	
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	25.05.2012 - 28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau - le Tertre - Derrière le Parc	dev - fl	C	Indigène		
<i>Orobanche amethystea</i>	Orobanche du panicaut	18.07.2012	Asso ELN			AR	Indigène		
<i>Orobanche gracilis</i>	Orobanche sanglante	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	dev	AR	Indigène	Espèce végétale déterminante dans le bassin parisien et en région Centre/ Déterminant ZNIEFF	
<i>Orobanche picridis</i>	Orobanche de la picride	14.06.2012 - 15.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Bois Rouland - Derrière le Parc	bt - fl	AR	Indigène		
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	25.05.2012 - 28.06.2012 – 18.07.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau - le Tertre - GR 22 Bordure de la Vesgre – La Remise du Trou au Renard	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne vierge	14.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bord de la Vesgre - le Tertre	dev		Naturalisé		Espèce invasive avérée en extension dans les milieux naturels
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère faux-roseau	02.04.2012 – 25.05.2012 – 09.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre – Le Marais – les Longs Champs	juv - sec	CC	Indigène		
<i>Phragmites australis</i>	Roseau	02.04.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	juv	C	Indigène		
<i>Phyllitis scolopendrium</i>	Scolopendre langue-de-cerf	20.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	dev	AC	Indigène	Espèce végétale déterminante dans le bassin parisien/Déterminant ZNIEFF	
<i>Picris echioides</i>	Picris fausse-vipérine	14.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Bord de la Vesgre - le Tertre	dev - bt - fl	C	Indigène		
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	18.07.2012	Asso ELN	Bois Rouland	ad	C	Naturalisé		
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Derrière la mairie - le Ruisseau - Château de Herse - le Tertre – le Bourg – Bois La Remise – l'Orangerie – Prairie humide – Bord de route, D115	fl	CC	Indigène		
<i>Plantago major</i>	Grand Plantain	25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - le Ruisseau - le Tertre – le Bourg	fl - dfl	CC	Indigène		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl	C	Indigène		
<i>Platanthera chlorantha</i>	Platanthère à feuilles verdâtres	28.05.2013	Asso ELN	Bois La Remise	fl	C	Indigène	Protégé au niveau européen (CITES annexe B)	
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau-de-Salomon multiflore	02.04.2012 – 25.05.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	Les Clairets - Le long de la Vesgre – Bois La Remise – Bois Marcelly – Bois de la Butte	Bt – fl	CC	Indigène		
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	18.07.2012	Asso ELN	le Hacquet	juv		Naturalisé	Déterminant ZNIEFF	
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble	18.07.2012	Asso ELN	le Hacquet - Mare de la Ville l'Evêque	juv	CC	Indigène		
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	14.06.2012 - 28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre - Mare de la Ville l'Evêque	fl	CC	Indigène		
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	02.04.2012 - 25.05.2012 – 28.06.2012 – 09.04.2013 – 30.04.2013	Asso ELN	Château de Herse - Bois Rouland - le Tertre – Les Clairets – Prairie humide – l'Orangerie	df – veg – bt	CC	Indigène		
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	14.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre	fl	CC	Indigène		
<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai	02.04.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Les Clairets - Les Marais - le Tertre – Bois La Remise – Bois les Corbelins – Bosquet, bois de l'Orangerie	fl - fr1	CC	Indigène		
<i>Prunus mahaleb</i>	Cerisier de Sainte-Lucie	25.05.2012	Asso ELN	le Ruisseau	fl	C	Indigène		
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	28.06.2012 – 28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	le Tertre – Bois les Corbelins – Bosquet, bois de l'Orangerie	fr1	CC	Indigène		
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	28.05.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	Bois Marcelly – Bois les Corbelins – Bois de la Butte	veg	CC	Indigène		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	02.04.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse - Les Marais	juv	CC	Indigène		
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre	28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Marcelly – La Remise du Trou au Renard	fl	CC	Indigène		
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	fl	CC	Indigène		
<i>Ranunculus ficaria</i>	Ficaire fausse-renoncule	02.04.2012 - 09.04.2013 – 30.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Château de Herse – bord de route, le Hacquet – le Bourg – Bois La Remise – Prairie humide	fl	CC	Indigène		
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse - le Tertre – le Bourg – Prairie humide	fl	CC	Indigène		
<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	25.05.2012 - 28.06.2012 – 18.07.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau - le Tertre - Derrière le Parc – Bord de champs, bois de l'Orangerie	fl	CC	Indigène		
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	fl - dfl	CC	Indigène		
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	02.04.2012	Asso ELN	Château de Herse	fl	CC	Indigène		
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	14.06.2012 - 28.06.2012 – 18.07.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre - le Hacquet – Bois Marcelly	dev	CC	Naturalisé		Espèce invasive avérée dans les milieux naturels

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Rorippa amphibia</i>	Rorippe amphibie	02.04.2012 - 14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	juv - fl	AC	Indigène		
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	dev	CC	Indigène		
<i>Rosa canina</i>	Églantier	02.04.2012 – 25.05.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Les Marais - Bois Rouland – Bois La Remise – Bois les Corbelins	juv - fl	CC	Indigène		
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	02.04.2012 - 25.05.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - les Clairets - Les Marais - Bois Rouland - le Tertre – Bois de l'Orangerie – Bois Marcelly – La Remise du Trou au Renard – Bosquet, bois de l'Orangerie	juv - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés	25.05.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre – Bois Marcelly	fl	CC	Indigène		
<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue	25.05.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	le Ruisseau – le Bourg – Bord de route, D115	fl	CC	Indigène		
<i>Rumex obtusifolius</i>	Oseille à feuilles optuses	25.05.2012 - 14.06.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse - le Tertre	fl - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Rumex sanguineus</i>	Oseille sanguine	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fr1	CC	Indigène		
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	02.04.2012	Asso ELN	Château de Herse		CC	Indigène		
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	25.05.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	le Ruisseau - le Tertre	fl	AC	Indigène		
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	dev	AC	Indigène		
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	02.04.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre	juv - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite Pimprenelle	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	bt	CC	Indigène		
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts	30.04.2013	Asso ELN	le Bourg	fl	CC	Indigène		
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrophulaire aquatique	14.06.2012 -	Asso ELN	Château de Herse	bt - fl	C	Indigène		
<i>Scabiosa colombaria</i>	Scabieuse colombaria	12.08.2013	Asso ELN	Pelouse du Bois du Chapitre	fl	C	Indigène		
<i>Sedum telephium</i>	Orpin reprise	18.07.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque	bt - fl	C	Indigène		
<i>Senecio jacobaea</i>	Sénéçon jacobée	28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	le Tertre - GR 22 Bordure de la Vesgre	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Senecio vulgaris</i>	Sénéçon commun	25.05.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau – le Bourg	fl	CC	Indigène		
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	dev	AC	Indigène		
<i>Sherardia arvensis</i>	Rubéole des champs	25.05.2012	Asso ELN	le Ruisseau	fl	C	Indigène		
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - Château de Herse - le Tertre – Bois Marcelly – Bord de route, D115 – Bois les Corbelins	fl - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl - dfl	C	Indigène		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	25.05.2012 – 28.05.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre – Jachère les Corbelins	df1	CC	Indigène		
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	14.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Hacquet	fl - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	bt	CC	Indigène		
<i>Stachys recta</i>	Epiaire droite	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl	AC	Indigène		
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois	25.05.2012 – 14.06.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Château de Herse- La Remise du Trou au Renard	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée	28.06.2012 - 18.07.2012	Asso ELN	le Tertre - GR 22 Bordure de la Vesgre	fl	C	Indigène		
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux	25.05.2012	Asso ELN	le long de la Vesgre	bt - fl	CC	Indigène		
<i>Symphytum officinale</i>	Grande consoude	02.04.2012 - 25.05.2012 – 14.06.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Prairie humide - Château de Herse – Jachère en face du terrain de jeu	juv - fl	CC	Indigène		
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	30.04.2013	Asso ELN	L'Orangerie – Prairie humide	veg	C	Indigène		
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit commun	02.04.2012 - 25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 09.04.2013 – 30.04.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Bois Rouland - Château de Herse - le Tertre – le Bourg – Bois La Remise – l'Orangerie – Prairie humide	fl - dfl - fr1	CC	Indigène		
<i>Taxus baccata</i>	If	02.04.2012 - 28.06.2012	Asso ELN	Château de Herse - le Tertre	fl		Naturalisé	Protégé au titre de l'arrêté du 13 octobre 1989	
<i>Thuja occidentalis</i>	Thuya du Canada	25.05.2012	Asso ELN	Derrière mairie			Planté - Cultivé		
<i>Thymus praecox</i>	Thym précoce	25.05.2012	Asso ELN	Bois Rouland	bt	AC	Indigène		
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	fr1	AC	Indigène		
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	25.05.2012 – 28.06.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - le Tertre – La Ville L'Évêque	bt	C	Indigène		
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	25.05.2012 – 28.06.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - le Ruisseau - le Tertre – la Ville L'Évêque (prairie)	fl - dfl	CC	Indigène		
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	25.05.2012 - 14.06.2012 – 28.06.2012 – 30.04.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Derrière la mairie - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - Château de Herse - le Tertre – le Bourg – La Remise du Trou au Renard	fl	CC	Indigène		
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	02.04.2012	Asso ELN	Mare le long de la Vesgre	juv	C	Indigène		
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe	18.07.2012 – 09.04.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	le Hacquet – Bois de la Butte	juv	CC	Indigène		
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	ad	CC	Indigène		
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie	02.04.2012 - 25.05.2012 - 14.06.2012 - 28.06.2012 – 18.07.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Mare le long de la Vesgre - Château de Herse - Les Clairets - Les Marais - Bois Rouland - le Tertre - Mare de la Ville l'Évêque – le Bourg – Prairie humide – Bord de route, D115	juv - fl - dfl	CC	Indigène		

Inventaire de la Biodiversité Communale de Berchères-sur-Vesgre - 2012 - 2013

Nom latin	Nom vernaculaire	Date	Auteur	Site	Phénologie	Statut de fréquence en Eure-et-Loir	Statut d'indigénat	Statut de protection /Déterminant ZNIEFF	Statut des espèces invasives
<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale	14.06.2012	Asso ELN	Château de Herse	fl	C	Indigène		
<i>Valerianella locusta</i>	Mâche potagère	25.05.2012	Asso ELN	le Ruisseau	fl	C	Indigène		
<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon-blanc	25.05.2012 – 14.06.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	le Ruisseau - Château de Herse – Bois de l'Orangerie	bt	C	Indigène		
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne	25.05.2012 – 14.06.2012 – 28.05.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	Le long de la Vesgre - Château de Herse – Bois Marcelly – La Remise du Trou au Renard	veg	CC	Indigène		
<i>Veronica filiformis</i>	Véronique filiforme	30.04.2013	Asso ELN	le Bourg	fl	AR	Naturalisé		Espèce invasive potentielle, invasive en milieux fortement perturbés
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuille de lierre	09.04.2013	Asso ELN	Bord de route, le Hacquet	fl	CC	Indigène		
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	28.06.2012 – 18.07.2012 – 30.04.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	le Tertre - GR 22 Bordure de la Vesgre – Bois de l'Orangerie – Bord de champs, bois de l'Orangerie	fl	CC	Naturalisé		
<i>Viburnum lantana</i>	Viome mancienne	28.06.2012 – 30.04.2013 – 11.06.2013	Asso ELN	le Tertre – Bois de l'Orangerie – Bosquet, bois de l'Orangerie	ad	CC	Indigène		
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	25.05.2012 – 28.06.2012 – 28.05.2013 – 11.06.2013 – 27.06.2013	Asso ELN	Bois Rouland - Le long de la Vesgre - le Ruisseau - le Tertre – Jachère les Corbelins – La Remise du Trou au Renard	fl	CC	Indigène		
<i>Vicia tetrasperma</i>	Vesce à quatre graines	28.06.2012	Asso ELN	le Tertre	fl	C	Indigène		
<i>Vinca major</i>	Grande Pervenche	09.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Propriété privée, le Hacquet – Talus, la Briqueterie	fl		Sub-spontané		
<i>Vinca minor</i>	Petite Pervenche	02.04.2012/09.04.2013	Asso ELN	Les Claires	fl	C	Indigène		
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	18.07.2012 – 11.06.2013	Asso ELN	GR 22 Bordure de la Vesgre – La Remise du Trou au Renard	fl	CC	Indigène		
<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée	02.04.2012 – 30.04.2013 – 28.05.2013	Asso ELN	Les Claires – GR la Remise – Bois de l'Orangerie – Bois Marcelly	fl	C	Indigène		
<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivin	02.04.2012 – 30.04.2013	Asso ELN	Les Claires – le Bourg – Bois La Remise	fl	CC	Indigène		
<i>Viscum album</i>	Gui	14.06.2012	Asso ELN	Berge de la Vesgre	dev	C	Indigène	Protégé au titre de l'arrêté du 13 octobre 1989	
	Nénuphar fleur rose	18.07.2012	Asso ELN	Mare de la Ville l'Evêque	fl - dfl				